



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 004**

Le mardi 17 novembre 2020

---

Présidente : Mme Marilyn Gladu





## Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 17 novembre 2020

• (1100)

[Traduction]

**La présidente (Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la quatrième séance du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

La séance d'aujourd'hui se déroule de façon hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 23 septembre 2020. Les délibérations seront affichées au site Web de la Chambre des communes. La webdiffusion montrera toujours la personne qui parle et non l'ensemble du Comité.

Pour ce qui est de la liste des intervenants, la greffière et moi-même ferons de notre mieux pour que tous les députés, qu'ils comparaissent virtuellement ou en personne, puissent prendre la parole dans l'ordre d'une liste tenue bien à jour.

Je demanderai également aux membres du Comité de se joindre aux réunions 15 minutes avant le début des séances pour que les techniciens puissent vérifier le son et que nous commencions toujours à l'heure.

Aujourd'hui, notre étude porte sur les répercussions qu'a la pandémie de la COVID-19 sur les femmes.

Pour nos nouveaux témoins, je vous demanderai d'attendre que je vous donne la parole avant d'intervenir. Dès que vous êtes prêts à parler, cliquez sur l'icône de microphone pour activer votre micro. Toutes les interventions doivent s'adresser à la présidence. Dans le cadre de cette vidéoconférence, les services d'interprétation ressembleront beaucoup à ceux des réunions ordinaires des comités. Au bas de votre écran, vous avez le choix entre « anglais », « français » ou « parquet ». En écoutant le « parquet » vous entendrez tout ce qui se dit. Quand vous parlez, parlez lentement et clairement pour que les interprètes puissent faire leur travail. Lorsque vous ne parlez pas, veuillez mettre votre micro en sourdine.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins, qui vont ouvrir leur discussion avec une déclaration préliminaire de cinq minutes.

Nous accueillons aujourd'hui Ruby Dhillon, fondatrice, présidente et présidente du conseil d'administration de Pink Attitude Evolution, et Jaspreet Sandhu, productrice déléguée et agente de l'Étude de recherche nationale.

[Français]

Nous recevons aussi, du Réseau FADOQ, Mme Tassé-Goodman, qui en est la présidente, et M. Poirier-Monette.

[Traduction]

Nous allons commencer par Pink Attitude Evolution.

À vous la parole, madame Dhillon.

**Mme Ruby Dhillon (fondatrice, présidente et présidente du conseil d'administration, Pink Attitude Evolution):** Bonjour.

Merci, madame la présidente, messieurs les vice-présidents et membres du Comité. Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui.

Je m'appelle Ruby Dhillon. Je suis la fondatrice et présidente de l'organisme Pink Attitude Evolution. Je suis accompagnée aujourd'hui de Jaspreet Sandhu, notre directrice et productrice exécutive.

Pink Attitude Evolution est un organisme sans but lucratif basé au Canada qui a pour mandat d'habiliter les femmes sud-asiatiques à réaliser leur plein potentiel dans des entreprises qu'elles ont choisi de lancer. Pour les soutenir efficacement au moment le plus crucial de leur vie et pour garder le contact tout au long de leur cheminement, nous avons créé quatre groupes de clientes: les étudiantes du secondaire, les étudiantes de niveau postsecondaire, des cadres gestionnaires de niveau intermédiaire et enfin, des femmes en transition professionnelle, soit qui arrivent ou retournent sur le marché du travail ou qui se lancent dans une nouvelle carrière.

Nous offrons des programmes annuels, nous soutenons des initiatives et nous établissons des partenariats afin de soutenir efficacement nos groupes en offrant du mentorat et des bourses d'études.

Nous vous remercions pour cette occasion de vous faire part de nos observations préliminaires sur notre plus récente initiative menée en partenariat avec l'organisme CultureIQ: une étude nationale visant à comprendre comment libérer le véritable potentiel des femmes sud-asiatiques sur le marché du travail et pour quelles raisons ce groupe est crucial pour l'avenir économique du Canada.

Dans l'ensemble, nos recherches préliminaires indiquent que le visage de la main-d'œuvre canadienne change rapidement. Les femmes d'Asie du Sud feront partie intégrante de son avenir.

Nous le savons en observant la démographie, ou plus précisément le taux de croissance naturelle. La population canadienne se dirige vers un taux de natalité net nul d'ici à 2034. De plus, comme les taux de remplacement des retraités faiblissent, le marché du travail national rétrécit beaucoup.

Notre observation de la population de l'Asie du Sud indique le contraire de tout cela. Elle ne cesse de croître, et nous représentons maintenant le plus grand groupe de minorités visibles au Canada. La population féminine d'Asie du Sud, tout particulièrement, s'accroît continuellement d'une année à l'autre, tandis que la population féminine n'appartenant pas à une minorité visible est demeurée essentiellement stable.

Cette croissance est encore renforcée par l'immigration, particulièrement celle des étudiants de l'étranger. Nous savons que le Canada a l'un des taux les plus élevés d'étudiants étrangers venant d'Asie du Sud. À la fin de 2019, il comptait plus de 200 000 étudiants venant de l'Inde seulement.

Soulignons que la grande majorité des étudiantes resteront au Canada pour travailler et obtiendront la résidence permanente. Inutile de dire que l'on constate une forte présence d'Asiatiques du Sud sur le marché du travail.

Outre les changements démographiques, les femmes d'Asie du Sud font partie des groupes minoritaires les plus qualifiés au Canada, ce qui montre clairement qu'elles sont essentielles pour stimuler la croissance de la population globale et celle de l'économie nationale.

Cependant, il est inquiétant de constater que nous subissons de graves conséquences si nous continuons à ignorer ces statistiques et à ne pas éliminer les obstacles qui nous empêchent d'utiliser cette main-d'œuvre hautement qualifiée et inexploitée.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue, Jaspreet Sandhu, qui vous donnera plus de détails sur nos constatations et sur les résultats positifs.

• (1105)

**Mme Jaspreet Sandhu (productrice déléguée et agente, Étude de recherche nationale, Pink Attitude Evolution):** Bonjour.

À l'heure actuelle, la COVID-19 nuit de façon disproportionnée aux femmes sud-asiatiques, car elle a haussé les taux de sous-emploi et de chômage. Alors que l'économie continue d'être durement touchée, le taux de chômage a grimpé à 11,3 % en juillet 2020. Toutefois, ce taux de chômage national dissimule des variations importantes entre les différents groupes démographiques.

Soulignons que l'on trouve le taux de chômage le plus élevé, soit de 20,4 %, chez les femmes d'Asie du Sud. Nous ne savons pas pourquoi les femmes sud-asiatiques sont touchées de façon disproportionnée.

N'oublions pas non plus qu'avant la pandémie de la COVID-19, le taux de chômage chez les femmes sud-asiatiques était également élevé. Le recensement de 2016 a révélé que leur taux de chômage était de 11,14 %. Soulignons que ces chiffres sont disproportionnés par rapport aux taux de chômage des autres groupes de femmes. Nous ne nous attendions pas à découvrir des taux si alarmants. Lorsque nous en chercherons les causes, nous risquons de sauter à certaines conclusions.

Nos constatations préliminaires nous donnent des résultats très confus. Nous avons remarqué que les femmes d'Asie du Sud se trouvent dans la fleur de l'âge et sont très instruites, surtout par rapport à celles d'autres minorités visibles et non visibles. Ainsi, les femmes d'Asie du Sud sont 10 ans plus jeunes que leurs collègues, dont l'âge moyen est de 33 ans. De plus, 37 % des femmes d'Asie du Sud détiennent un diplôme universitaire. Ce pourcentage est plus élevé que ceux de tous les autres groupes de femmes, qu'il s'agisse de minorités visibles ou non visibles.

D'après ce que nous disent les membres de notre réseau de partenaires, pendant la COVID-19, les femmes sud-asiatiques acceptent tout le travail qu'elles peuvent obtenir; elles subissent des mises à pied possiblement discriminatoires; le nombre des femmes sans abri augmente, tout comme celui des cas de violence familiale; bon

nombre d'entre elles abandonnent leur carrière pour assumer les tâches familiales.

Pour s'attaquer aux répercussions de la COVID, aux taux d'emploi disproportionnés et aux changements démographiques, l'organisme Pink Attitude Evolution se concentre sur la collecte de données plus détaillées en menant son étude nationale afin de présenter des recommandations ciblées et suggérer des mesures efficaces. Quand cette étude sera terminée, Pink Attitude Evolution lancera une campagne nationale de sensibilisation pour inciter les femmes, les employeurs, les éducateurs et d'autres organismes sans but lucratif de l'Asie du Sud à suivre ses recommandations afin d'apporter des modifications positives à ces taux d'emploi.

Notre objectif est simple. Nous créerons des programmes et des initiatives tangibles pour améliorer le taux d'emploi des femmes sud-asiatiques.

Notre appel à l'action au gouvernement du Canada peut se résumer en trois simples requêtes. Premièrement, nous aimerions que le partenariat du gouvernement du Canada appuie notre étude. Deuxièmement, nous nous attendons à des changements de politiques qui favorisent particulièrement les femmes d'Asie du Sud au lieu de programmes très généraux destinés à toutes les femmes. Troisièmement, nous voudrions que les plans de rétablissement de la COVID-19 tiennent compte de la situation des femmes d'Asie du Sud, car il s'agit d'un groupe de femmes puissantes bien préparées qui combleront aisément les lacunes du marché économique canadien.

Merci de m'avoir consacré de votre temps.

• (1110)

**La présidente:** Excellent.

Nous passons maintenant la parole à Gisèle Tassé-Goodman pour cinq minutes.

[Français]

**Mme Gisèle Tassé-Goodman (présidente, Secrétariat provincial, Réseau FADOQ):** Madame la présidente, je vous remercie.

Mesdames et messieurs les parlementaires, je me nomme Gisèle Tassé-Goodman, présidente du Réseau FADOQ. Je suis accompagnée de M. Philippe Poirier-Monette, conseiller en droits collectifs dans notre organisation. J'aimerais remercier les membres du Comité de cette invitation.

Le Réseau FADOQ est un regroupement de personnes de 50 ans et plus et compte au-delà de 550 000 membres. Dans chacune de nos représentations politiques, nous souhaitons contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Les situations de vulnérabilité financière qui étaient présentes avant le déclenchement de cette crise sanitaire ont été aggravées. Plusieurs femmes aînées doivent survivre à la retraite avec seulement la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

N'oublions pas que, il y a quelques années, il était fréquent que les femmes se retirent complètement du marché du travail afin de s'affairer à des tâches familiales et domiciliaires. Toutefois, une personne ne recevant strictement que la pension de la Sécurité de la vieillesse ainsi que le Supplément de revenu garanti aura un revenu annuel de 19 000 \$. Une aînée dans cette situation obtient des revenus atteignant à peine les seuils fixés par la mesure du panier de consommation, ou MPC.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que certains éléments essentiels à l'autonomie des personnes âgées ne sont pas inclus dans le calcul de la MPC, et que la crise sanitaire a augmenté les dépenses des aînés. Le Réseau FADOQ estime qu'il est essentiel que le Supplément de revenu garanti soit rehaussé minimalement de 50 \$ par mois, par aîné.

Par ailleurs, il importe que le gouvernement du Canada mette en œuvre sa promesse électorale de rehausser de 10 % le montant des prestations de la Sécurité de la vieillesse. Toutefois, le Réseau FADOQ propose que ce rehaussement soit accessible à l'ensemble des aînés admissibles à la pension de la Sécurité de la vieillesse, et ce, dès l'âge de 65 ans.

Nonobstant ces augmentations essentielles, il appert que le soutien accordé par le programme de la Sécurité de la vieillesse s'effrite. En effet, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti augmentent chaque année en fonction de l'inflation, alors que les salaires s'accroissent généralement à un rythme supérieur. En raison de cet écart, les prestations du fédéral joueront, dans l'avenir, un rôle de plus en plus réduit dans le niveau de remplacement du revenu à la retraite. Notre organisation suggère au gouvernement fédéral d'indexer les prestations de la Sécurité de la vieillesse en fonction de la croissance des salaires.

Récemment, une étude menée par le Regroupement des aidants naturels du Québec démontrait que, pendant le confinement, 20 % des proches aidants ont vu augmenter les dépenses liées à leur rôle. Les dépenses supplémentaires s'élèvent en moyenne à 890 \$, allant parfois jusqu'à 6 000 \$. Comme vous le savez probablement, les femmes sont plus susceptibles de devenir des personnes proches aidantes. Notre organisation recommande d'augmenter les montants associés au crédit d'impôt pour aidant naturel et de modifier cette mesure fiscale afin qu'elle prenne la forme d'un crédit d'impôt remboursable.

Finalement, nous nous permettons d'aborder la situation des soins de santé au Canada. Les transferts fédéraux en matière de santé s'élevaient à 37 milliards de dollars en 2017-2018, alors que les dépenses totales étaient de 167 milliards de dollars. Selon le Conference Board du Canada, la proportion fédérale consacrée au financement des soins de santé chutera à moins de 20 % d'ici 2026. Le Réseau FADOQ recommande d'indexer le Transfert canadien en matière de santé de 6 % annuellement, et d'inclure dans la formule de calcul actuelle une variable prenant en compte le vieillissement de la population des provinces et des territoires.

Rappelons que ce sont les femmes qui occupent majoritairement les emplois d'infirmières, de préposées aux bénéficiaires, de proches aidantes, et que ce sont ces dernières qui souffrent de plus en plus d'un manque de ressources financières dans le système de santé.

J'aimerais remercier les membres du Comité de nous avoir écoutés.

• (1115)

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

Nous commençons maintenant notre tour de questions.

[Traduction]

Chaque membre du Comité aura six minutes pour ses questions et réponses. J'essaierai de vous interrompre avec douceur en vous disant: « Votre temps tire à sa fin. »

Nous allons commencer par Mme Jag Sahota, pour six minutes.

**Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC):** Bonjour à tous.

Je remercie les témoins de leur présence et de leurs présentations.

Ma question porte sur l'organisme Pink Attitude Evolution. Vous avez parlé d'un taux de chômage de plus de 20 % chez les femmes sud-asiatiques, malgré le fait qu'elles soient très instruites, qu'elles détiennent des diplômes et qu'elles soient beaucoup plus jeunes. Ma question est la suivante: comment la pandémie a-t-elle entraîné un ralentissement économique qui nuit aux femmes de l'Asie du Sud plus qu'aux hommes, si tel est vraiment le cas?

**Mme Jaspreet Sandhu:** Je peux répondre à cette question.

Nous avons constaté que des femmes d'Asie du Sud acceptent des emplois dans le secteur manufacturier ou d'autres types d'emplois pour joindre les deux bouts ou que des gens sont mis à pied. Je n'ai pas de chiffres précis. C'est ce que nous voulons approfondir.

**Mme Jag Sahota:** D'accord.

Ma prochaine question s'adresse également à Pink Attitude Evolution. Un grand nombre de mes électrices qui sont des femmes d'origine sud-asiatique exploitant de petites entreprises sont venues me parler. Les règles de plusieurs programmes gouvernementaux, comme la subvention salariale, les rendaient inadmissibles, surtout au début. Le gouvernement a fini par modifier les règles quand les conservateurs ont soulevé ces préoccupations à la Chambre.

Quelle a été votre expérience? Parmi les femmes entrepreneures d'Asie du Sud auprès desquelles vous travaillez, que vous ont-elles raconté des difficultés que leur a causées la COVID et de la réponse du gouvernement à ces défis?

**Mme Jaspreet Sandhu:** Madame Dhillon, vous pourrez ajouter un mot ou deux, mais je vais répondre à cette question aussi.

C'est exactement ce que vous avez décrit. Nous constatons que de nombreuses propriétaires d'entreprise indépendantes ont de la difficulté à nouer les deux bouts et à trouver un autre emploi. Nous constatons également que ces femmes occupent plusieurs emplois en ce moment, simplement parce qu'elles risquent de perdre le revenu de leur ménage ou qu'elles ferment les portes de leur entreprise pendant la pandémie pour se fier au soutien du gouvernement, lorsqu'elles le peuvent. Toutefois, en fin de compte, ces femmes désirent reprendre les rênes de leur entreprise, d'autant plus qu'elles l'ont construite à partir de rien et qu'elles se demandent si elles auront une entreprise ou un travail où retourner à la fin de la pandémie.

En général, nous constatons que ces femmes acceptent tous les emplois qu'on leur offre. Malheureusement, elles assument des fonctions qui ne correspondent pas nécessairement à leurs titres de compétence. Elles possèdent des compétences supérieures, mais leur sécurité alimentaire, leur logement et d'autres nécessités les inquiètent beaucoup, alors, je le répète, elles acceptent des emplois inférieurs. Ces emplois les exposent souvent à la COVID et haussent les taux d'infection dans la collectivité, parce que ces femmes acceptent d'autres types de travail.

**Mme Jag Sahota:** Pour ajouter un peu à cela, vous pourriez peut-être nous parler de la façon dont les femmes plus âgées d'Asie du Sud sont touchées différemment par la COVID que les plus jeunes.

**Mme Jaspreet Sandhu:** En fait, je n'ai pas de données précises à ce sujet. Notre étude vise à déterminer si le taux de scolarisation varie également selon l'âge. S'agit-il de nouvelles immigrantes ou de la première génération de certains groupes démographiques?

Nous savons qu'il y a beaucoup de ménages intergénérationnels, ce qui cause une pression supplémentaire pour déterminer qui va générer un revenu et qui va s'occuper de la famille, qui sera l'aidant naturel de certains membres de la famille.

Je suis désolée de ne pas pouvoir vous donner de chiffres statistiques à ce sujet. J'aimerais vraiment pouvoir le faire.

Madame Dhillon, avez-vous quelque chose à ajouter?

• (1120)

**Mme Ruby Dhillon:** Non, je pense que vous avez mis le doigt dessus.

Pour ce qui est de la génération des personnes âgées, nous constatons dans nos réseaux que beaucoup d'entre elles vivent dans des familles intergénérationnelles. Nous essayons toujours d'obtenir des données à ce sujet afin de pouvoir vous préciser les obstacles. C'est pourquoi nous insistons sur le fait que cette étude nationale est vraiment importante pour nous. Nous ne voulons pas appliquer des solutions non fondées. Nous voulons cerner des questions tangibles à examiner afin d'agir en conséquence.

**Mme Jaspreet Sandhu:** Je vais vous donner des exemples anecdotiques.

Beaucoup de gens ont accepté un travail qu'ils n'accepteraient pas normalement, disons dans le secteur manufacturier ou autre. Ils laissent alors leurs enfants chez les grands-parents pour les garder, par exemple, ou alors les grands-parents font partie de la bulle familiale. Pour ce qui est du risque d'exposition des femmes âgées d'Asie du Sud — grands-parents et autres —, les réseaux familiaux qui se heurtent à des problèmes comptent sur elles pour garder les enfants pendant cette période. C'est ce que les gens nous ont raconté.

[Français]

**La présidente:** Je vais maintenant céder la parole à M. Serré pour six minutes.

**M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.):** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins pour les informations qu'ils nous fournissent. Cela va certainement nous aider, en tant que gouvernement, à modifier certaines de nos politiques.

Ma première question s'adresse à Mme Dhillon et à Mme Sandhu.

[Traduction]

Nous savons que les femmes au travail ont été touchées de façon disproportionnée par la pandémie. Vous l'avez mentionné vous-même. Je tiens à vous assurer que notre gouvernement a appliqué l'optique de l'ACS+ en élaborant le budget et bon nombre des programmes ainsi qu'à des lois que nous avons adoptées. Depuis mars, nous avons également peaufiné certains de nos programmes et apporté des modifications pour les adapter. Je tiens à vous remercier de votre contribution.

Nous avons annoncé récemment le plan d'action pour la participation des femmes à l'économie. Il s'agit d'un groupe de travail qui

sera particulièrement utile à la composante intersectionnelle, à l'optique sexospécifique.

Ma première question est la suivante: avez-vous des recommandations précises à faire à ce groupe de travail?

**Mme Jaspreet Sandhu:** Oui. Je pense que lorsque nous examinons les taux de chômage dans leur ensemble, une approche globale n'aidera probablement pas à résoudre la situation. Je pense que c'est notre message aujourd'hui.

Je pense que nous avons besoin d'un peu plus d'information sur ce qui se passe. Par exemple, les mises à pied actuelles sont-elles discriminatoires? Le taux de chômage est-il plus élevé pour les Asiatiques du Sud [*Difficultés techniques*]...

**M. Marc Serré:** Merci. Nous éprouvons des difficultés...

**Mme Jaspreet Sandhu:** ... [*Difficultés techniques*] les femmes instruites pour retourner [*Difficultés techniques*]...

**M. Marc Serré:** Madame la présidente?

**La présidente:** Oui, je comprends. Je vous donnerai plus de temps.

**M. Marc Serré:** Merci.

Je voulais aussi vous demander une chose, madame Dhillon. Nous avons récemment annoncé 15 millions de dollars pour les femmes entrepreneures. La ministre Ng a récemment annoncé cela. Avez-vous des commentaires ou des suggestions sur la façon dont nous pourrions consacrer une partie de cet argent à l'analyse intersectionnelle et à l'égalité entre les sexes pour les femmes entrepreneures?

**Mme Ruby Dhillon:** Oui, tout à fait. Je répète ce qu'a dit Mme Sandhu. Nous ne pouvons pas appliquer une solution globale et nous devons tous reconnaître qu'il s'agit d'un groupe important du point de vue démographique et aussi du point de vue du chômage.

Je pense que cette situation se réglerait très facilement, parce que ce groupe est très instruit, très qualifié. Les membres de ce groupe peuvent facilement s'adapter et sont prêtes à retourner à l'emploi. À mon avis, il suffit que quelqu'un considère la situation dans l'optique requise et appuie l'une de nos initiatives, comme notre étude, qui vous permettra d'appliquer des mesures concrètes pour aider ce groupe à progresser.

En examinant la question du haut vers le bas, comme l'a dit Mme Sandhu, on constate que ces femmes sont 10 ans plus jeunes que celles des autres minorités visibles. Elles sont jeunes, hautement qualifiées et instruites. C'est une solution vraiment facile, mais à mon avis, il ne faut pas leur appliquer une solution globale.

• (1125)

**M. Marc Serré:** Merci. Après votre témoignage d'aujourd'hui — et je m'adresse à vous deux —, si vous avez des recommandations précises à faire parvenir à la greffière et à notre présidente pour éclairer notre rapport, nous vous en serons très reconnaissants.

Je voulais aussi vous remercier pour les étudiants internationaux sud-asiatiques. Dans ma circonscription, Sudbury, il y a plus de 2 000 étudiants étrangers. Il est très important pour notre collectivité, pour l'emploi et pour l'avenir, d'attirer plus d'étudiants étrangers.

[Français]

Il me reste environ deux minutes. Ma prochaine question s'adresse à Mme Tassé-Goodman.

Comme vous le savez, le premier ministre a rencontré les premiers ministres des provinces pour discuter de normes nationales visant les centres de soins de longue durée. Je ne crois pas qu'il y ait eu des propositions de la part des provinces concernant ces normes.

Si vous étiez représentante de l'une des provinces, quel genre de recommandation formuleriez-vous au sujet des normes nationales visant les centres de soins de longue durée?

Je vous saurais gré de me répondre en une minute ou moins.

**Mme Gisèle Tassé-Goodman:** Vous savez, tout comme moi, que ce domaine est de compétence provinciale. Nous n'allons donc pas nous aventurer sur ce terrain, puisque cette question n'est pas du ressort du fédéral.

Par contre, nous aimerions plutôt nous investir du côté des transferts en santé, parce que nous savons qu'il y a un manque à cet égard. J'inviterais mon collègue M. Poirier-Monette à donner plus de détails à ce sujet.

**M. Philippe Poirier-Monette (conseiller en droits collectifs, Secrétariat provincial, Réseau FADOQ):** Je vous remercie, madame Tassé-Goodman.

Les données du Conference Board du Canada, dont nous nous servons constamment, révèlent que les transferts en santé chuteraient en deçà de 20 % d'ici 2026, compte tenu de la manière dont ils évoluent depuis trois ans. Il y a eu un débat semblable au Québec sur la question de la nationalisation des centres d'hébergement et de soins de longue durée, ou CHSLD, qu'ils soient privés ou non. La nationalisation est une étape, mais on dit bien souvent qu'il s'agit aussi d'un manque de ressources. Il faut davantage de ressources dans le système. Nous invitons donc le gouvernement fédéral à investir à cet égard.

**La présidente:** Très bien.

Nous cédon maintenant la parole à Mme Larouche pour six minutes.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les deux groupes de témoins, qui sont tous très intéressants. Je vais adresser mes premières questions à Mme Tassé-Goodman ou encore à M. Poirier-Monette.

Madame Tassé-Goodman, vous avez mentionné que, même avant la crise, la situation financière des aînés s'effritait depuis déjà très longtemps, et qu'elle était déjà précaire. Il y a aussi toute la question de l'indexation qui fait en sorte que le poids économique des aînés diminue. J'aimerais que vous m'en disiez un peu plus sur la situation précaire que vivaient les aînés juste avant la pandémie.

**Mme Gisèle Tassé-Goodman:** Effectivement, comme vous le savez très bien, les femmes aînées gagnent un salaire total inférieur à 20 000 \$ par année et, dans 52 % des cas, elles travaillent au salaire minimum. Elles peinent donc à contribuer à un REER. On sait bien que ces femmes ne pourront pas obtenir de fonds de pension de leur employeur.

Cela étant dit, on se souviendra qu'en septembre 2019, le gouvernement s'était engagé à augmenter de 10 % le Supplément de revenu garanti pour les personnes de 75 ans et plus. Cette augmentation devait entrer en vigueur en juillet 2020, ce qui ne s'est pas concrétisé.

Toutefois, dans le discours du Trône tenu en septembre dernier, le premier ministre a encore mentionné qu'il irait de l'avant quant à cet engagement. Depuis l'annonce initiale, 14 mois ont passé. Les personnes de 75 ans et plus vieillissent. Les années sont donc importantes et elles sont comptabilisées. Nous demandons au gouvernement de tenir sa promesse et d'accorder le Supplément de revenu garanti non seulement aux personnes de 75 ans et plus, mais aussi aux personnes de 65 ans et plus.

Nous étions présents au Comité permanent de la condition féminine, en février 2019, et nous faisons les mêmes revendications qu'aujourd'hui pour les femmes et les aînés. Nous avons également demandé que le Supplément de revenu garanti soit augmenté de 50 \$ par mois. Comme vous le savez, les personnes qui vivent avec pour seul revenu le Supplément de revenu garanti et la pension de la Sécurité de la vieillesse ont un salaire inférieur à 19 000 \$ par année.

Cela étant dit, il est très difficile pour les aînés d'avoir accès à des soins buccodentaires, parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer les frais de consultation. Il en va de même pour les soins de la vue. Après une consultation chez un spécialiste de la vue, ils ne peuvent pas acheter une paire de lunettes sous ordonnance. Ils choisissent plutôt de se rendre dans une pharmacie pour s'acheter une paire de lunettes à rabais.

Certains aînés se privent d'acheter leurs médicaments, parce qu'à la fin du mois, ils doivent payer leur loyer, ou encore ils peinent à se nourrir et à payer leurs factures d'épicerie. C'est la même chose en ce qui concerne les appareils auditifs. Au Québec, on offre un seul appareil auditif aux aînés et c'est celui de base. D'après les spécialistes, ce n'est pas suffisant pour avoir une bonne ouïe.

Je pourrais continuer et vous parlez du matériel d'appoint. Il y a bien des éléments dont les aînés sont privés. C'est la raison pour laquelle nous comparaissons encore devant le Comité aujourd'hui afin de demander au gouvernement d'être sensible à la situation des aînés qui peinent à boucler les fins de mois.

Nous faisons état du fait que, en 2065, les revenus de pension de ces aînés, qui sont actuellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, seront réduits. Nous demandons plutôt que les revenus soient calculés en fonction de l'augmentation des salaires. En 2065, vous et moi ne serons peut-être plus actives sur le marché du travail ou nous ne serons même plus ici.

Nous sommes les porte-parole de nos aînés et ce que nous demandons, c'est que le gouvernement agisse et qu'il s'investisse ardemment. Nous recommandons qu'il augmente le Supplément de revenu garanti de 50 \$ par mois et qu'il respecte son engagement pour ce qui est d'augmenter la prestation de la Sécurité de la vieillesse de 10 %.

• (1130)

**Mme Andréanne Larouche:** Madame Tassé-Goodman, si je comprends bien, la situation était la même avant la pandémie.

En raison de la pandémie, on a demandé aux aînés de s'isoler. Ils ont beaucoup souffert de solitude et d'isolement. Par contre, cela ne les a pas protégés de la hausse des prix et cela a exacerbé leur situation financière précaire. Tout le monde a été touché, finalement.

**Mme Gisèle Tassé-Goodman:** Comme vous le savez, les aînés ont été isolés et privés de l'aide des proches aidants lors de la première vague de la pandémie. Ils ont été privés de leur famille et de leur voisinage, et ils ont été isolés dans leur maison ou leur appartement. Ils ont été privés de services et ils ont dû payer de leur poche les services de livraison d'épicerie et de médicaments. Ils ont dû assumer les frais de taxi pour effectuer leurs déplacements et se rendre à leurs rendez-vous à l'hôpital. La pandémie a fait augmenter tous ces frais.

Évidemment, les proches aidants ont pu venir en aide aux aînés au cours de la deuxième vague, mais tout cela a quand même eu des répercussions sur le portefeuille des aînés, et spécialement sur celui des femmes aînées.

C'est la raison pour laquelle nous demandons aux membres du Comité de s'investir davantage et de faire des recommandations au gouvernement afin que ces femmes, qui ont dû se retrouver seules pendant la pandémie, ne soient pas pénalisées.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Madame Mathysen, vous avez six minutes.

**Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Merci, madame la présidente.

Je suis désolée. Je viens de découvrir que j'ai une très mauvaise connexion Internet, alors j'espère que tout ira bien. Malheureusement, je n'ai pas entendu certains témoignages, mais j'espère que nous resterons tous en ligne.

J'ai certainement entendu la représentante de Pink Attitude nous dire qu'un grand nombre de femmes très instruites de sa communauté doivent malheureusement accepter des emplois moins bien rémunérés qui ne correspondent pas à leurs titres de compétence. Je sais que dans le domaine des soins de santé, c'est un problème particulier, alors j'aimerais savoir ce que vous avez entendu dire dans votre communauté au sujet des problèmes de soins de santé auxquels elles se heurtent et de ce que le gouvernement peut faire, selon vous.

Je pense en particulier à l'organisme Couleur de la pauvreté. Cet organisme demande un renforcement de la Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi, l'ajout de mesures d'équité dans les ententes sur les avantages dans la collectivité et l'investissement fédéral dans ces programmes de rétablissement afin que les groupes racialisés et d'autres groupes sous-représentés aient un accès équitable aux emplois pour lesquels ils ont reçu de la formation. Je me demandais si vous pourriez nous en parler.

• (1135)

**Mme Jaspreet Sandhu:** Je pense que c'est un excellent exemple de mesures concrètes que nous pourrions ensuite mettre à profit dans notre communauté et promouvoir afin que les femmes sachent vraiment, grâce au renforcement de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, que l'on prend des mesures de sécurité concrètes pour les aider à travailler dans leur domaine. Je pense que cela touche aussi le recrutement ainsi que la rapidité d'intervention des organismes fondée sur l'examen du rendement et du mérite.

Dans le cadre de notre étude, nous voulons inclure le partenariat avec les sociétés et les autres organismes sans but lucratif. Ainsi, en acceptant de participer à l'étude, les sociétés devront s'engager à établir des politiques internes sur la façon dont elles traitent leurs

employées sud-asiatiques dont elles n'exploitent peut-être pas le plein potentiel. Ces sociétés devront aussi créer des plans de relève pour ces employées dans certains domaines professionnels.

Ces femmes sont peut-être déjà à l'emploi de ces sociétés sans toutefois suivre la bonne trajectoire professionnelle au sein de l'organisation. Ensuite, comme vous l'avez mentionné, certaines femmes qui travaillent à temps partiel ou autre ont besoin d'être recrutées dans leur domaine, et cela nécessitera un ensemble de programmes entièrement différent.

J'espère que cela répond à votre question.

**Mme Lindsay Mathysen:** Oui, tout à fait.

De toute évidence, vous voulez entreprendre un vaste projet de collecte de données. Nous savons que les données désagrégées sont vraiment essentielles pour mieux comprendre les mesures à prendre. On nous en a déjà décrit quelques-unes...

**La présidente:** Madame Mathysen, puis-je vous demander de hausser un peu le son votre microphone? Les interprètes vous entendent mal.

Merci.

**Mme Lindsay Mathysen:** Est-ce mieux ainsi?

**La présidente:** Je crois que oui.

**Mme Lindsay Mathysen:** C'est peut-être parce que je parle vite. Excusez-moi. Je vais ralentir.

En ce qui concerne le projet que vous vouliez entreprendre, vous avez parlé de la collecte de données ventilées par race. Nous avons déjà entendu parler de tous les groupes sociodémographiques que cette collecte devra inclure. Nous en aurons besoin pour créer de meilleurs cadres et systèmes. À votre avis, quels types de mécanismes de reddition de comptes le gouvernement utilise-t-il pour améliorer la collecte de données et les résultats pour les communautés racialisées et pour les membres de votre communauté?

**Mme Jaspreet Sandhu:** Je pense que, comme vous l'avez dit, il faut commencer par des données désagrégées pour voir quelles populations sont touchées et où elles se trouvent. Je le répète, nous avons lancé notre étude en nous fondant sur une tonne de renseignements anecdotiques fournis par des femmes qui nous avaient dit qu'elles n'avaient pas eu de promotion, qu'elles avaient été mises à pied ou qui ont dû fermer les portes de leur entreprise. Nous avons regroupé ces renseignements pour les examiner.

Nous avons d'abord consulté l'information disponible. Les chiffres se trouvaient déjà dans le rapport fédéral de juillet sur le travail ainsi que dans le recensement de 2016, mais personne ne faisait quoi que ce soit à ce sujet. Je ne sais pas s'il est nécessaire qu'un organisme comme le nôtre intervienne pour souligner la nécessité d'agir de façon ciblée en voyant cette information. Je ne sais pas si les analystes examinent cette information sous un autre angle pour affirmer que, s'agissant de la situation de ces femmes, on ne peut pas faire de généralisation. Il faut examiner chaque communauté pour déterminer les mesures précises à appliquer.

Ce taux de chômage de 20,4 % est tellement élevé qu'il est choquant. Voilà pourquoi nous avons dit qu'il nous fallait quelque chose de précis. Je sais que tout le monde pose des questions sur les...

• (1140)

**La présidente:** Je suis désolée, votre temps est écoulé.

**Mme Jaspreet Sandhu:** Oh, je suis vraiment désolée.

**La présidente:** Pas de problème.

Nous passons maintenant la parole à Mme Wong, pour cinq minutes.

**L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC):** Merci, madame la présidente.

Tout d'abord, merci beaucoup à tous nos témoins d'avoir présenté ces merveilleuses idées et ces rapports.

Mes questions portent davantage sur la participation à la population active et sur la prise en compte du milieu de travail ainsi que sur les rôles des aidants naturels.

Nous avons mené beaucoup d'études sur les soins de longue durée. Je ne vais pas parler précisément de la prestation de soins en bonne et due forme. À l'heure actuelle, des études démontrent que même avant la pandémie, on faisait face à l'éclosion de beaucoup d'autres maladies. Essentiellement, bon nombre des aidants qui s'occupent de ces personnes ne sont pas rémunérés. Par exemple, des parents s'occupent de leurs enfants malades, et des enfants adultes s'occupent de leurs grands-parents et de leurs parents, et ces services ne sont pas rémunérés.

En ces temps difficiles, l'une des présentatrices a mentionné qu'une travailleuse devait laisser ses enfants chez leur grand-mère ou en confier la garde à ses parents. Bien sûr, les grands-parents ne font peut-être pas partie de la population active, mais dans le cas de ceux qui font partie de la population active et qui doivent effectuer des travaux supplémentaires non rémunérés, que devrions-nous faire pour savoir exactement où ils sont et comment nous pourrions les soutenir?

**Mme Jaspreet Sandhu:** Nous parlons ici d'un plan de garde d'enfants efficace pour les femmes qui travaillent. À l'heure actuelle, nous avons des garderies très concurrentielles. Je vais vous dire que, personnellement, je suis mère et je travaille. J'ai un enfant d'un an, et mon mari travaille actuellement depuis la maison. Je n'ai pas de garderie où envoyer mon fils, parce que ces services sont très concurrentiels dans le quartier où j'habite. Même les installations et les choix offerts ne s'appliquent pas à mon cas. Donc, pour répondre à votre question, nous comptons sur nos réseaux familiaux pour avoir de l'aide, et j'ai la chance d'avoir un réseau familial capable de m'aider.

Avec la COVID, les ménages ont rétréci. Nous avons en quelque sorte séparé les éléments, et j'en suis venue, très franchement, à me demander ce que je suis. Je suis un cas parfait pour l'étude de Pink Attitude. Que vais-je faire de ma carrière? On ne peut pas continuer ainsi. Est-ce que cela signifie que quelqu'un pourrait venir chez moi? Est-ce que cela signifie que je devrai obtenir plus de services de garde ou une pension alimentaire pour enfants, ou est-ce que cela m'enlèvera une trop grande partie de mon salaire? Je dois essentiellement décider si je vais verser une bonne partie de mon salaire ou si je vais renoncer à cette dépense en gardant moi-même mes enfants. La COVID ne fait que restreindre plus en plus ces choix, de sorte qu'un plus grand nombre de femmes sont obligées de prendre cette décision.

**L'hon. Alice Wong:** Vous décrivez exactement notre autre préoccupation, celle de la productivité. Bien des femmes compétentes, comme vous venez de le mentionner, doivent renoncer à leur emploi rémunéré pour s'occuper de leurs enfants malades, et même souvent de leurs propres parents. Compte tenu de la situation des

établissements de soins de longue durée et des difficultés qui s'y rattachent, certains adultes ne veulent pas que leurs parents demeurent dans ces établissements.

Autrement dit, nous avons là une génération sandwich qui doit assumer toutes les responsabilités. Que devrait faire le gouvernement pour appuyer ce groupe très spécial d'aidants familiaux non rémunérés?

**Mme Jaspreet Sandhu:** Je pense qu'il devrait y avoir une forme de subvention, un type d'apprentissage virtuel ou d'engagement, mais encore une fois, nous hésitons beaucoup à vous dire: « Voici les résultats tangibles  $x$ ,  $y$  et  $z$ . » Ce que nous voulons savoir, c'est s'il s'agit de femmes qui travaillent dans le secteur manufacturier, disons, en banlieue, ou, comme moi, d'employées de bureau qui occupent un poste de haut niveau dans leur cheminement de carrière, pour savoir ce qui leur conviendrait. Ont-elles des grands-parents ou non?

Soit dit en passant, la communauté sud-asiatique ne place pas souvent les grands-parents dans des établissements de soins de longue durée. Ils vivent à la maison, et ce sont les membres de leur famille qui s'occupent d'eux. Ce sont des familles étendues qui vivent ensemble ou qui habitent dans le même quartier et se déplacent d'une maison à l'autre.

Je le répète, ces renseignements viennent de ce que nous disent les gens. J'aimerais pouvoir vous dire que 60 % de la population sud-asiatique vit de cette façon afin de souligner qu'il serait logique d'instaurer une subvention pour les grands-parents. Cette remarque s'applique aussi à la communauté chinoise.

• (1145)

**La présidente:** Très bien. Nous passons maintenant la parole à Mme Sidhu, pour cinq minutes.

**Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.):** Merci, madame la présidente, et merci à tous les témoins.

Je tiens à souligner le travail qu'accomplissent Mme Dhillon et Mme Sandhu avec l'équipe de Pink Attitude Evolution. Je vous remercie pour ce travail.

Madame Dhillon, comme vous vivez à Brampton, vous savez à quel point les entreprises de notre ville ont été touchées. Lorsque je parle à mes concitoyens, surtout à ceux qui dirigent une entreprise, je constate à quel point ils travaillent fort et les difficultés auxquelles ils font face en ce moment. De nombreuses femmes propriétaires d'entreprise doivent établir un équilibre entre l'administration de leur entreprise et le soutien de leur famille.

En même temps, de plus en plus d'entreprises comptent sur des programmes fédéraux comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, le CUEC, et sur les subventions salariales. Il est important de souligner que ces programmes évoluent à mesure que nous recevons des commentaires de nos électeurs. Par exemple, les propriétaires d'entreprise qui ont des comptes bancaires personnels peuvent maintenant demander un CUEC.

Pourriez-vous nous parler d'entrepreneures qui ont réussi à s'adapter aux difficultés de la pandémie?

**Mme Ruby Dhillon:** Les membres de notre réseau nous disent qu'elles reçoivent du soutien, parce qu'elles font partie de cette génération sandwich, ou intergénérationnelle, dont nous parlions tout à l'heure. Elles ont reçu le soutien de leurs réseaux.

Toutefois, avec les récentes restrictions en milieu familial à cause desquelles maintenant chaque ménage doit habiter en un seul endroit, la vie est devenue de plus en plus difficile si les parents ne vivent pas avec la famille, ce qui arrive parfois.

Comme Mme Sandhu l'a dit plus tôt, nous n'en sommes qu'au tout début de cette étude. Nous avons entendu beaucoup de choses dans notre réseau, alors nous avons décidé de prendre les choses en main et d'examiner la question à l'échelle nationale. Nous en sommes venues à affirmer que le taux de chômage actuel est de 20,4 % et nous sommes ici pour dire qu'il est vital de prêter attention à ce chiffre. Nous allons faire nos recherches et revenir vous voir quand nous aurons terminé pour vous dire: « Voici les constatations *x*, *y*, *z* auxquelles nous en sommes arrivées. »

**Mme Jaspreet Sandhu:** J'ajouterais que de nombreuses femmes propriétaires d'entreprise ont dû passer très rapidement aux transactions en ligne, transférer tout leur fonctionnement à l'achat en ligne, quand elles le pouvaient. Cela s'applique surtout aux locaux de vente au détail et à d'autres types de... Elles ont dû acquérir très rapidement un ensemble de compétences différent.

Les fonds que vous décrivez ont aidé à transformer certaines de ces entreprises, mais il est évident que toutes les entreprises ne peuvent pas fonctionner de cette façon. Les fournisseurs de services de santé, comme nous l'avons déjà mentionné, comme les chiropraticiens et d'autres professionnels de la santé, ont essayé de suivre les lignes directrices et les restrictions tout en conservant leur clientèle de base pendant cette période.

**Mme Sonia Sidhu:** J'invoque le Règlement, madame la présidente. Tout le monde essaie de comprendre les grésillements qui couvrent cette voix. Pouvons-nous régler ce problème?

**La présidente:** Oui, j'ai demandé à la greffière de voir avec les techniciens ce qui peut être fait, bien sûr.

Il vous reste une minute et demie.

**Mme Sonia Sidhu:** Ma prochaine question s'adresse à Mme Sandhu.

Vous avez dit avoir un enfant d'un an. C'est pourquoi le gouvernement a mis en œuvre le programme de redémarrage sécuritaire avec le gouvernement provincial. C'était pour aider les personnes qui se trouvent dans votre situation.

Votre organisme a récemment annoncé qu'il entamait une étude de recherche visant à libérer le potentiel d'une main-d'œuvre féminine sud-asiatique en croissance. Parallèlement, le premier ministre a annoncé un investissement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars dans le cadre du programme des ententes sur le développement de la main-d'œuvre.

Avez-vous des recommandations à faire pour que cet investissement atteigne les Canadiens dans les secteurs les plus durement touchés par la pandémie et pour que les membres des groupes sous-représentés obtiennent le soutien dont ils ont besoin?

• (1150)

**Mme Jaspreet Sandhu:** Oui. Vous pouvez répartir ces fonds proportionnellement en fonction du taux de chômage des femmes. Ce sera l'une des meilleures façons de savoir si nous rejoignons les femmes qui ont été les plus touchées.

Merci.

**Mme Sonia Sidhu:** Voici ma prochaine question. Les habitants de ma circonscription, les conseils des jeunes et de nombreux orga-

nismes de Brampton me parlent souvent de l'importance d'offrir des services de santé mentale fiables aux jeunes, notamment aux femmes et aux filles.

En mai, l'Association canadienne pour la santé mentale de Peel Dufferin a signalé que 40 % des jeunes affirmaient que leur santé mentale s'était détériorée depuis le début de la pandémie.

Pouvez-vous nous expliquer quelles sont, selon vous, les répercussions de la pandémie sur la santé mentale de nos jeunes?

**La présidente:** Malheureusement, votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant la parole à Mme Larouche.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je voudrais poursuivre avec Mme Tassé-Goodman concernant les femmes âgées et les aînés en général.

Madame Tassé-Goodman, il a beaucoup été question des aînés qui se sont retrouvés dans les CHSLD pendant la pandémie. Pouvez-vous nous parler de la grande majorité d'aînés qui vivent dans leur maison et qui souhaitent y demeurer? Serait-il intéressant de développer davantage l'aide à domicile?

Je sais que, cette semaine, vous avez fait une sortie médiatique relativement à l'aide fournie par le gouvernement du Québec pour que les gens puissent rester chez eux et avoir un meilleur soutien à domicile. En quoi les transferts en santé pourraient-ils justement aider le Québec et les autres provinces à permettre que leurs aînés soient maintenus à domicile, ce qui est une réalité pour la majorité d'entre eux?

**Mme Gisèle Tassé-Goodman:** Tout à fait.

Notre sortie médiatique faisait suite à l'annonce du gouvernement du Québec, dimanche matin, d'un transfert de 100 millions de dollars pour soutenir les soins à domicile. C'est bien, mais nous avons encore besoin de plus d'argent. Il faut s'investir davantage. Nous comptons donc sur le Transfert canadien en matière de santé.

La majorité des aînés vivent à domicile, dans leur maison, dans leur voisinage, et ils sont proches de leur famille. Ils sont donc habitués à cela et ils souhaitent continuer à vivre de cette façon. Il est donc important d'offrir les services de soins à domicile à ces aînés. Le Transfert canadien en matière de santé viendrait certainement aider davantage les gens. Nous savons que ce n'est pas la norme pour les aînés de se retrouver en CHSLD et en résidence privée pour aînés, ou RPA. Les aînés ont fait le choix, et continuent de faire le choix, de demeurer chez eux, sous leur toit, dans leur milieu.

**Mme Andréanne Larouche:** En résumé, pour aider les aînés à se sortir d'une prochaine pandémie ou de toute autre crise éventuelle, il s'agit vraiment d'augmenter d'abord leur pouvoir d'achat, de leur permettre de demeurer à domicile et d'essayer de pallier les inégalités.

Pour les femmes âgées, on parle notamment de leur situation au moment où elles se retrouvent veuves et du fait qu'elles n'auront peut-être pas réussi à accumuler les économies nécessaires au cours de leur vie.

En quoi la situation des femmes âgées aurait-elle besoin d'être améliorée et comment pourrions-nous prendre davantage leur situation en compte afin de leur donner de l'argent pour qu'elles puissent rester chez elles plus longtemps et qu'elles aient plus d'argent pour contribuer à la relance économique?

**La présidente:** Je m'excuse, votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer la parole à Mme Mathyssen pour deux minutes et demie.

Je suis désolée.

**Mme Lindsay Mathyssen:** Merci, madame la présidente.

En ce qui concerne le réseau FADOQ, nous avons beaucoup parlé des personnes âgées qui doivent prendre soin de leur famille ou qui doivent s'occuper d'un être cher. Elles comptent beaucoup sur l'aide des membres de leur famille et, bien sûr, ces soins sont principalement prodigués par des femmes.

Le NPD a demandé la création d'un crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels. Est-ce une chose que votre groupe appuierait?

[Français]

**Mme Gisèle Tassé-Goodman:** Vous savez que, dans bien des cas, ce sont des femmes qui sont proches aidantes et qui prennent soin de leurs parents ou d'un membre de leur famille. Il peut aussi s'agir des personnes du voisinage. Ces proches aidantes vont faire les épiceries et le ménage, elles s'occupent des petits soins quotidiens et de la préparation des repas. Certaines d'entre elles travaillent à temps partiel. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, elles ont un revenu annuel de 20 000 \$, ce qui est quand même très peu pour subvenir à leurs besoins. Elles doivent donc aussi restreindre leur horaire de travail.

Présentement, les proches aidants qui gagnent un faible revenu ne paient pas d'impôt à la fin de l'année. Les crédits d'impôt sont actuellement non remboursables. Ce que nous demandons au gouvernement, c'est qu'il reconsidère cette question et qu'il rende remboursables les crédits d'impôt.

• (1155)

[Traduction]

**Mme Lindsay Mathyssen:** L'une des promesses du gouvernement libéral était de majorer les prestations de Sécurité de la vieillesse à partir de 75 ans. Cependant, vous avez dit que vous vouliez augmenter le soutien aux aînés à l'âge de 65 ans. Qu'est-ce que cette différence de 10 ans signifie pour vos membres?

[Français]

**Mme Gisèle Tassé-Goodman:** Nous voulons éviter qu'il y ait de la ségrégation. Pourquoi les personnes de 75 ans et plus bénéficieraient-elles de l'augmentation de 10 % des pensions de la Sécurité de la vieillesse, alors que celles de 65 ans n'y auraient pas droit?

Dans bien des cas, ce sont des femmes qui vivent avec un revenu moindre. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a déjà 14 mois que les aînés attendent la concrétisation de cette promesse lancée par le gouvernement actuel et qui a été réitérée dans le discours du Trône en septembre dernier. Les aînés ont peine à croire que le présent gouvernement va remplir sa promesse, c'est-à-dire d'augmenter de 10 % les pensions de Sécurité de la vieillesse. Ils se demandent quand cette promesse va se réaliser et pourquoi le gouvernement ne

permet pas aux aînés de 65 ans et plus de s'en prévaloir également. Dans bien des cas, ces derniers ont très peu de moyens et ils ont, eux aussi, de la difficulté à boucler leurs fins de mois. Pour toutes sortes de raisons, le panier d'épicerie est à la hausse, et il est très difficile pour les aînés de combler leurs besoins.

[Traduction]

**La présidente:** Pendant le temps qu'il nous reste, je pense que nous allons permettre à Mme Sahota de poser une brève question, et ce sera ensuite au tour de Mme Dhillon pour une brève question.

Allez-y, madame Sahota.

**Mme Jag Sahota:** Ma question s'adresse à Pink Attitude Evolution.

Vous avez dit que les femmes sud-asiatiques constituent un groupe vital sur lequel les programmes et les politiques de rétablissement post-COVID doivent également se concentrer. Quelles sont certaines de vos recommandations pour les programmes et les politiques de rétablissement post-COVID-19?

**Mme Jaspreet Sandhu:** Certaines des choses auxquelles nous avons réfléchi, mais que nous voulons mesurer en fonction des faits, comprennent les efforts de recrutement, les programmes accélérateurs au sein des entreprises et les programmes de sensibilisation à l'intention des étudiantes qui quittent l'université ou l'école secondaire pour les orienter vers certains programmes après le secondaire, ou vers des domaines particuliers de recrutement après l'université. Également, à partir de là, nous examinons les partenaires liés aux services de garderie, aux relations avec les aînés et aux réseaux de santé mentale au sein de la collectivité.

Nous parlons de ce que nous devons faire pour éliminer les obstacles, essentiellement en cherchant les raisons pour lesquelles ces femmes ne font pas partie de la population active et en prenant les choses point par point à partir de là.

**La présidente:** La dernière observation ou question sera celle de Mme Dhillon.

**Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.):** Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Ma question s'adresse à Mmes Sandhu et Dhillon. C'est au sujet de ce que vous avez mentionné plus tôt: le fait que les femmes sud-asiatiques ont un taux de chômage élevé. C'était avant la pandémie. Pour moi, il est également important de s'attaquer aux causes profondes de ces statistiques. La pandémie ne fait que mettre l'accent sur ce qui ne va pas dans la société.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous pensez que les taux de chômage sont si élevés et si vous pensez que le racisme et d'autres facteurs d'intersectionnalité y contribuent?

Je n'aurai peut-être pas le temps de finir de poser des questions, mais pouvez-vous nous dire — espérons qu'il n'y aura pas de troisième vague ou une autre pandémie du même genre à l'avenir — comment le gouvernement du Canada peut mieux préparer et aider des organismes comme le vôtre?

Merci beaucoup.

• (1200)

**Mme Jaspreet Sandhu:** Absolument.

Notre étude a commencé parce qu'un très grand nombre de femmes sud-asiatiques exerçant des emplois de cadres ont constaté qu'elles n'obtenaient pas de promotion ou qu'elles végétaient dans certains postes. On leur demandait de faire tout le travail, mais elles n'obtenaient pas le titre ou le salaire qui y était associé. C'est l'une des histoires que nous entendons le plus souvent.

J'ajouterai que, personnellement, je me suis fait dire moi aussi: « Excellent, vous faites du bon travail. Vous êtes formidable, Jaspreet. Chargez-vous de ce portefeuille. » Lorsque je pose des questions sur le titre ou le salaire qui va de pair avec la fonction, on me répond: « Nous en parlerons plus tard. »

C'est ce qui nous a incités à creuser un peu plus et, comme vous l'avez mentionné, la pandémie a simplement exacerbé la situation. Les organisations ont dû prendre des décisions difficiles au sujet des mises à pied, mais ces décisions reflétaient-elles des préjugés inconscients? Y a-t-il eu quelque chose de structurel? C'est pourquoi nous devons nous associer à ces entreprises pour obtenir leur engagement, et jusqu'à maintenant, elles n'ont pas hésité à dire qu'elles appuieront notre étude, qu'elles trouveront une solution et qu'elles s'engageront à apporter des changements au sein de leur organisation également.

**La présidente:** Très bien. C'est tout le temps que nous avions pour ce groupe de témoins. Je remercie les témoins de leur excellent travail.

Nous allons maintenant passer au deuxième groupe de témoins.

Nous avons la chance d'accueillir Corrine Pohlmann, vice-présidente principale, Affaires nationales et partenariats, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, et Sévrine Labelle, présidente-directrice générale de Femmessor.

Chacune aura cinq minutes pour faire son exposé, puis nous passerons aux questions.

Madame Pohlmann, nous allons commencer par vous pour cinq minutes.

**Mme Corinne Pohlmann (vice-présidente principale, Affaires nationales et partenariats, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante):** Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui. Mes remarques porteront sur les répercussions de la COVID-19 sur les femmes entrepreneures. Je vais vous présenter un jeu de diapositives que vous avez tous devant vous, j'espère.

Pour commencer, je voudrais parler un peu de la FCEI. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui défend les intérêts des entreprises canadiennes indépendantes. Nos 110 000 membres proviennent de tous les secteurs de l'économie et se trouvent dans toutes les régions du pays.

Pendant la pandémie, la FCEI a été très active. Notre ligne d'assistance a reçu trois fois plus d'appels, les propriétaires de petites entreprises cherchant de l'information pour les aider à traverser la crise. Depuis le début de la pandémie, nous avons également entrepris des sondages réguliers pour déterminer comment les PME se portent et dans quelle mesure les programmes gouvernementaux fonctionnent bien, et je voudrais vous en parler aujourd'hui.

Si nous passons à la troisième diapositive, je vais commencer par la situation actuelle des petites entreprises.

Au début de novembre, 66 % des PME étaient complètement ouvertes, 42 % avaient tout leur personnel et seulement 28 % d'entre

elles affichaient des ventes normales. Toutes ces entreprises ont, en fait, diminué depuis octobre, à mesure que les administrations imposaient de nouvelles restrictions. En fin de compte, la pandémie demeure un défi important pour de nombreuses PME.

Comme le montre la quatrième diapositive, les petites entreprises ne sont pas homogènes. Environ 30 % sont en affaires depuis 10 ans ou moins, et 96 % ont moins de 50 employés. Un peu moins d'une petite entreprise sur deux est détenue par un homme, près d'une sur quatre est détenue par une femme, et 28 % ont plusieurs propriétaires, ce qui peut être une combinaison des deux sexes.

La cinquième diapositive porte sur l'actionnariat selon le sexe, 23 % des entreprises étant entièrement ou majoritairement détenues par des femmes et 28 % par des femmes et des hommes. Cela signifie que les femmes possèdent des intérêts dans environ 50 % des entreprises.

Les femmes propriétaires d'entreprise sont aussi plus représentées dans certains secteurs, comme les services sociaux, la gestion d'entreprise et d'administration, la vente au détail, les services professionnels et les services personnels. De plus, comme vous pouvez le voir à la sixième diapositive, les entreprises appartenant à des femmes ont tendance à être plus nouvelles et plus petites que celles appartenant à des hommes, ce qui pourrait également expliquer certains des défis supplémentaires auxquels elles ont été confrontées.

Comme vous pouvez le voir sur la septième diapositive, ces défis sont considérables. Seulement 63 % des entreprises détenues par des femmes sont complètement ouvertes, ce qui représente 10 % de moins que les entreprises détenues par des hommes. À peine 35 % ont tout leur personnel, soit 13 % de moins que celles détenues par des hommes, et seulement 24 % d'entre elles sont revenues à des ventes normales, soit 8 % de moins que les entreprises appartenant à des hommes.

Comme vous pouvez le voir sur la huitième diapositive, la plupart des PME s'inquiètent de l'incertitude entourant une deuxième vague, et environ les deux tiers s'inquiètent des répercussions économiques. Environ la moitié craint que les dépenses des consommateurs soient réduites, même après la COVID, et un nombre équivalent d'entreprises s'inquiètent de leurs flux de trésorerie, des répercussions sur leur santé physique et de leur dette croissante.

Lorsque nous analysons les données plus en détail, vous voyez, à la diapositive 9, que les femmes propriétaires de PME sont beaucoup plus susceptibles de s'inquiéter de la réduction des dépenses de consommation, même après la COVID, de leur endettement croissant, de leurs liquidités et de faire face à un stress accablant par rapport à leurs homologues masculins. De toute évidence, les femmes entrepreneures auraient besoin d'un certain soutien financier et émotionnel.

En ce qui concerne le soutien financier, comme vous pouvez le voir à la diapositive 10, les entreprises appartenant à des femmes sont plus susceptibles d'avoir besoin d'une subvention pour le loyer, et le fait d'obtenir cette aide augmente considérablement leurs chances de rester ouvertes. C'est pourquoi la nouvelle subvention d'urgence pour le loyer doit être mise en œuvre le plus tôt possible.

Comme vous pouvez le voir à la diapositive 11, la Subvention salariale d'urgence du Canada a tendance à être davantage utilisée par des entreprises plus établies. Comme les entreprises appartenant à des femmes sont plus susceptibles d'être nouvelles et plus petites, nous pouvons supposer qu'elles n'utilisent probablement pas autant la subvention salariale, et qu'elles sont plus susceptibles d'avoir eu recours à la Prestation canadienne d'urgence pour traverser les périodes plus difficiles de la pandémie. C'était aussi parfois le seul soutien financier que pouvaient obtenir de nombreux propriétaires d'entreprises très petites ou nouvelles.

En résumé, avant de passer à certaines recommandations, je dirai que les PME détenues par des femmes sont plus susceptibles d'être des entreprises de petite taille et nouvellement créées, qui sont aussi plus susceptibles de passer entre les mailles du filet des divers programmes de secours d'urgence. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elles aient aussi tendance à s'inquiéter davantage, et avec raison. Les données nous disent qu'elles sont moins susceptibles d'être pleinement ouvertes, d'avoir des revenus normaux ou meilleurs, d'avoir un effectif complet ou d'être en mesure de payer leur loyer.

Pour aider ces entreprises à traverser la tempête, nous devons apporter des ajustements aux divers programmes de prestations d'urgence. Premièrement, nous devons élargir tous les programmes de soutien d'urgence pour y inclure les entreprises de petite taille et de création récente, car cela aidera probablement plus d'entreprises appartenant à des femmes et aussi celles qui appartiennent à des minorités visibles.

Par exemple, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes exige qu'une petite entreprise dont la masse salariale est inférieure à 20 000 \$ soumette des documents indiquant qu'elle a plus de 40 000 \$ de dépenses non admissibles. Le problème, c'est que le processus de demande est complexe et que certaines règles font en sorte qu'il est très difficile de s'y conformer. Il faut simplifier le processus et le rendre plus souple.

Deuxièmement, comme le loyer a tendance à représenter une dépense plus importante pour les entreprises détenues par des femmes, le gouvernement doit mettre en place immédiatement la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, car le 1<sup>er</sup> décembre n'est pas si loin.

• (1205)

Il serait également important que le gouvernement envisage de verser 50 % du loyer de façon rétroactive à ceux qui étaient admissibles en vertu de l'ancien programme, mais qui n'ont pas obtenu de réduction parce que leur propriétaire n'a pas présenté de demande. Ces entreprises ont probablement accumulé beaucoup de dettes et méritent qu'on les aide à s'en sortir.

Troisièmement, même si les femmes entrepreneures sont moins susceptibles d'utiliser la subvention salariale, c'est toujours le plus généreux des programmes offerts aux petites entreprises. Nous voulons nous assurer qu'il est accessible à celles qui en ont vraiment besoin. Par exemple, de nombreux propriétaires de PME se versent des dividendes, de sorte qu'ils ne peuvent pas inclure leur propre revenu pour la subvention salariale, ni utiliser leur revenu de dividendes pour obtenir un CUEC. Ces programmes devraient permettre au moins d'inclure certains revenus de dividendes.

Nous suggérons également que la nouvelle mesure de soutien en cas de confinement, qui permet aux entreprises de couvrir jusqu'à 90 % de leur loyer si elles sont forcées de fermer leurs portes en raison d'une ordonnance de santé publique, soit étendue à la sub-

vention salariale. Les entreprises veulent garder leur personnel, et si elles doivent fermer, elles n'auront peut-être pas d'autre choix que de le licencier. L'augmentation de la subvention salariale à 90 % pendant ces périodes pourrait aider beaucoup plus de PME à garder leur personnel jusqu'à ce qu'elles puissent rouvrir.

Enfin, je voudrais mentionner un problème qui commence à émerger du côté des entreprises saisonnières. Elles sont maintenant dans leur basse saison et n'ont peut-être plus les pertes de revenus qu'elles ont subies pendant l'été, mais leurs besoins n'ont pas changé. Comme elles n'ont pas bénéficié des revenus habituellement plus élevés de la haute saison, un bon nombre d'entre elles auront du mal à survivre jusqu'à l'année prochaine. Il serait souhaitable de trouver d'autres moyens de tenir compte de leur situation afin qu'elles puissent obtenir une subvention salariale plus élevée.

Nous aurions beaucoup d'autres suggestions, mais je vais en rester là pour aujourd'hui. Je vous remercie de votre attention. Je me ferais un plaisir de répondre à vos questions.

**La présidente:** Excellent. Merci.

Nous passons maintenant à Sévrine Labelle, pour cinq minutes.

[Français]

**Mme Sévrine Labelle (présidente-directrice générale, Fem-messor):** Bonjour à toutes et à tous.

Je vous remercie de me recevoir.

Permettez-moi de vous présenter rapidement Fem-messor. Fem-messor est une organisation québécoise qui se consacre au développement de l'entrepreneuriat féminin au Québec depuis 25 ans. Nous offrons du financement et de l'accompagnement visant particulièrement les femmes entrepreneures de toutes les régions du Québec.

Pour développer le plein potentiel de l'économie canadienne, il faut absolument favoriser une croissance économique diversifiée et inclusive. Malheureusement, les entreprises appartenant à des femmes sont encore largement minoritaires au sein des petites et moyennes entreprises, ou PME, canadiennes. Seulement 15,5 % des PME appartiennent majoritairement à des femmes, comparativement à 66,4 % des PME qui appartiennent à leurs homologues masculins. Selon les statistiques, cet écart s'accroît dans le secteur manufacturier, dans celui des technologies et dans tous les secteurs innovants où les femmes sont encore largement absentes.

L'entrepreneuriat féminin a connu un essor remarquable au cours des dernières années. Les intentions de se lancer en affaires ont triplé de 2007 à 2017. Ce taux est même deux fois plus élevé chez les femmes immigrantes. Toutefois, la crise engendrée par la COVID-19 a frappé plus durement les femmes entrepreneures, et elle menace d'exacerber l'écart entre les hommes et les femmes.

C'est notamment ce que nous avons appris dans le cadre d'une enquête effectuée par Fem-messor en collaboration avec la Chaire BMO en diversité et en gouvernance de l'Université de Montréal et le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. Les constats dégagés dans ce rapport sont préoccupants, et ils mettent en lumière la nécessité que soient consentis des efforts supplémentaires pour assurer que les entrepreneures participent pleinement à la relance économique.

Parmi les faits saillants de l'étude, notons que les femmes entrepreneures sont durement éprouvées par la pandémie de la COVID-19. Les deux tiers des entreprises ciblées dans cette étude fonctionnaient à moins de 50 % de leur rendement pendant la crise au printemps, et une entrepreneure sur cinq pensait ne pas être en mesure de se relever de cette crise. De plus, les entreprises appartenant à des femmes ont des caractéristiques particulières. Elles évoluent dans les secteurs qui sont manifestement parmi les plus touchés par la pandémie. Nous pensons évidemment au commerce de détail, aux services à la personne, aux arts, à la culture, à l'hébergement et à la restauration.

De plus, les entreprises appartenant à des femmes sont souvent de petite taille; par conséquent, leurs moyens financiers sont limités pour affronter une telle crise. Elles connaissent également des problèmes de financement, comme ma collègue l'a dit. Notre étude révèle que 42 % des entrepreneures sondées disaient rechercher activement du financement pour assurer leur survie et pour adapter leur offre de services ou leurs produits dans le contexte de la pandémie.

Après avoir épuisé les aides financières gouvernementales auxquelles elles avaient accès, les entrepreneures ont mentionné que leurs besoins en financement se chiffraient en moyenne autour de 54 000 \$. Toutefois, seulement 20 % des sondées ont affirmé qu'elles avaient l'intention de se prévaloir des mesures mises en place par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada. Parmi les raisons évoquées, notons le fait qu'une grande proportion de ces femmes n'étaient pas admissibles aux programmes. Le taux élevé d'endettement des femmes entrepreneures était un autre élément important de cette étude. Au printemps, les mesures mises en place par le gouvernement les plus utilisées étaient sans aucun doute le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et la Subvention salariale d'urgence. Depuis, de nouvelles mesures ont été mises en œuvre.

La crise a également eu des effets néfastes sur les entrepreneures. Elles ont eu des responsabilités familiales accrues et leur niveau de stress s'est élevé, ce qui a rendu parfois difficiles la conciliation travail-famille et la gestion de leur entreprise. Par ce sondage, nous avons aussi été en mesure de constater que les femmes ont besoin d'accompagnement et de formation pour les aider à prendre le virage numérique ainsi que pour avoir accès à du soutien à l'innovation, au développement des affaires et à l'établissement de leur réseau de contacts.

Que faut-il faire? Tout d'abord, il faut redoubler d'efforts pour assurer que les femmes prennent pleinement part à la relance économique et qu'elles ne perdent pas les acquis si durement gagnés au cours des 10 dernières années. Une crise générée nécessite une réponse générée. Ainsi, le plan de relance économique doit absolument prévoir des actions ciblées dans les secteurs d'activité où les femmes travaillent massivement. Les femmes entrepreneures peuvent jouer un rôle prépondérant dans la création d'une économie résiliente par leur participation dans les services essentiels à la population, mais également dans la création d'une économie locale et une économie de proximité forte et dynamique.

Enfin, elles peuvent jouer un rôle de locomotive dans la création d'une économie durable et verte. Selon une vaste étude pancanadienne, les femmes sont d'ailleurs plus décidées que leurs homologues canadiens à agir contre les changements climatiques.

• (1210)

Il faut accroître le soutien que nous offrons aux femmes entrepreneures, miser sur l'expertise des partenaires de l'écosystème entrepreneurial, dont Femmessor fait partie, et travailler en collaboration pour ne laisser aucune entreprise demeurer en arrière et générer la prospérité attendue.

Parmi différentes mesures spéciales d'aide aux femmes entrepreneures, il y a évidemment du financement et de l'accompagnement soutenu et personnalisé pour répondre aux nombreux besoins qui ont été soulevés. Par exemple, chez Femmessor, nous préconisons un financement accompagné, qui offre d'ailleurs un taux de survie de nos entreprises de près de 80 % après cinq ans. Il y a aussi des services-conseils, du codéveloppement, des formations sur mesure ainsi que la mise en lumière de modèles féminins diversifiés. Ce sont toutes des actions menées par Femmessor.

En terminant, je tiens à saluer le leadership du gouvernement canadien en matière de développement de l'entrepreneuriat féminin, de même que sa grande écoute relativement aux difficultés éprouvées par les femmes entrepreneures au cours de la crise. Femmessor remercie le gouvernement de la confiance qu'il lui a accordée, notamment en lui confiant la plus importante subvention attribuée à une organisation spécialisée en développement de l'entrepreneuriat féminin dans le cadre de la Stratégie fédérale pour les femmes en entrepreneuriat. Ce soutien a d'ailleurs été bonifié, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, pour aider des centaines de femmes entrepreneures à faire pivoter leur modèle d'affaires et à adapter leurs produits et leurs services en vue de renouer avec la rentabilité financière.

Nous demandons tout simplement que le financement des nombreux programmes de financement mis en place par le gouvernement du Canada et dédiés aux entrepreneurs soit aussi porté par des organisations comme Femmessor, pour assurer que les femmes aient pleinement accès à ces aides financières et qu'elles puissent bénéficier de l'accompagnement que nous leur offrons.

Rappelons que sur le plan économique, au Canada, si les femmes et les hommes participaient en parts égales en entrepreneuriat, nous parlerions d'une injection potentielle de 150 milliards de dollars dans le produit intérieur brut, ou PIB, ce qui représenterait une hausse de 6 % du PIB prévisionnel actuel au cours de la prochaine décennie. Cela équivaldrait à ajouter un nouveau secteur de services financiers à l'économie, ce qui serait majeur.

En conclusion, plus que jamais, la diversité et l'inclusion doivent être considérées comme des leviers de croissance économique, d'innovation, de développement durable et de développement social. De toute évidence, le développement durable et le développement économique du Canada passent inévitablement par une plus grande participation des femmes et des communautés sous-représentées en entrepreneuriat et par une contribution à la hauteur de leur plein potentiel.

• (1215)

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Nous allons commencer la période de questions avec Nelly Shin, pour six minutes.

**Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC):** Merci beaucoup. J'aimerais remercier tous les témoins qui sont ici aujourd'hui. Je vous remercie d'avoir présenté vos statistiques et vos recommandations.

Nous comprenons que, d'après vos statistiques et nos propres observations, les femmes sont très importantes pour le secteur des affaires et qu'elles exercent une grande influence sur nos économies locales et le marché du travail. Il est très important que nous ayons cette discussion maintenant.

Je regarde le diaporama avec les statistiques et les recommandations pour les petites entreprises les plus touchées par la pandémie. En ce qui concerne le CUEC, la subvention pour le loyer et la subvention salariale, y a-t-il des statistiques ou des données, ou avez-vous des estimations approximatives, Corinne, sur le nombre de personnes qui ont dû fermer boutique, tragiquement, et sur les mesures qui auraient pu les sauver?

Ce qui nous est utile, en tant que personnes qui se rendront à la table pour discuter de ces mesures et qui sentent l'urgence et les besoins, c'est de savoir sur quoi nous pouvons concentrer notre attention. Pourriez-vous nous en parler?

**Mme Corinne Pohlmann:** Eh bien, je n'ai pas de données propres aux femmes entrepreneures, mais j'ai des données plus générales sur les répercussions de la pandémie. Nous commençons à mettre à jour ces données. Cela remonte à juillet. Nous allons les mettre à jour de nouveau dans quelques semaines.

Nous avons estimé qu'entre 150 000 et 220 000 entreprises fermeront probablement à la suite de la pandémie. Par ailleurs, nos sondages nous ont appris qu'environ 56 % de nos membres ne sont pas certains de pouvoir survivre à une deuxième vague, de sorte que s'ils sont obligés de fermer une deuxième fois, une bonne partie d'entre eux ne survivront pas.

Là où nous entendons parler des plus gros problèmes, c'est probablement du côté des nouvelles entreprises, parce qu'il n'y a pas vraiment d'aide pour elles, et aussi des microentreprises, des entreprises de petite taille, qui ont tendance à être davantage détenues par des femmes. Ce sont les deux catégories d'entreprises où, comme je l'ai mentionné, nous voyons encore les plus grandes lacunes, et qui ont encore, je pense, le plus de difficulté à s'en sortir, surtout en cas d'une deuxième fermeture obligatoire ou si elles se trouvent dans une région où cela se produit. C'est assez sombre, malheureusement.

Nous n'avons pas non plus de données sur le nombre de PME déjà fermées. C'est l'autre aspect de la question qui est inconnu pour l'instant. Je pense qu'il y a un grand nombre de ce que mon collègue appellerait des « entreprises zombies » en ce moment qui ont probablement l'air d'exister encore sur papier, mais qui ferment probablement leurs portes en coulisses. Malheureusement, c'est difficile à l'heure actuelle, mais je dirais que pour vraiment apporter de l'aide, il faut cibler les entreprises de création récente et de petite taille où se retrouvent un grand nombre de femmes.

• (1220)

**Mme Nelly Shin:** Merci.

J'aime ce que j'entends sur le fait d'aider les femmes à s'asseoir, à recevoir des conseils et à réorganiser leurs opérations pour s'adapter à l'environnement de la pandémie. Je sais que Mme Labelle a mentionné certaines choses, mais au-delà de la consultation, quels sont les outils ou les programmes qui pourraient aider les femmes à se

réoutiller, à se réorienter en peu de temps? Nous savons que le temps presse dans ce climat.

C'est pour les deux témoins.

**Mme Corinne Pohlmann:** Je dirais que, d'abord et avant tout, il s'agit de les aider à surmonter le problème actuel, la pandémie actuelle. Essentiellement, il sera important d'apporter des ajustements à certains des programmes de soutien pour qu'elles puissent s'en sortir. Il faut d'abord régler les problèmes immédiats, puis voir ce qu'on peut faire. Il s'agit habituellement d'un soutien financier quelconque, que ce soit au niveau du flux de trésorerie de l'entreprise ou de sa dette.

Pour ce qui est de se réorienter, il est certain que certaines entreprises peuvent aller en ligne. Nous avons assisté à une énorme transition. Notre organisation fait aussi ce qu'elle peut pour les aider à obtenir la formation dont elles ont besoin afin d'adapter leurs activités à un espace plus numérique. Je pense que cela continue d'être un important moyen de s'en sortir pour beaucoup d'entreprises, mais elles ne sont pas toutes en mesure de s'en prévaloir. Ce sont les groupes auxquels nous devons réfléchir un peu plus.

Je tiens à dire que je m'étonne constamment de l'ingéniosité et de la créativité de tant de propriétaires de PME pendant cette pandémie et de ce qu'ils font pour essayer de maintenir leur entreprise en vie. Je pense qu'il y aurait des histoires formidables à relater à propos d'un grand nombre d'entrepreneurs des deux sexes avec qui j'ai parlé, et qui ont été capables de s'adapter de bien des façons.

Y a-t-il une solution miracle? Non, malheureusement, je ne pense pas qu'il y en ait une, mais je crois qu'il faut commencer par fournir le soutien financier nécessaire pour traverser cette période difficile.

**Mme Nelly Shin:** Madame Labelle, voulez-vous intervenir?

**La présidente:** Non, votre temps est presque écoulé.

Nous passons maintenant à Gudie Hutchings, pour six minutes.

**Mme Gudie Hutchings (Long Range Mountains, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci à tous d'être ici aujourd'hui. C'est merveilleux de vous voir. Merci de votre passion et de ce que vous faites, surtout en ces temps difficiles. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que la COVID a certainement bouleversé le monde.

Madame Labelle, c'est formidable de voir votre organisation, parce que vous pouvez vraiment parler de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, et vous savez, j'en suis sûre, que 15 millions de dollars y ont été ajoutés. La stratégie repose sur le fonds pour l'entrepreneuriat, le fonds pour l'écosystème, le centre de connaissances et, bien sûr, le groupe d'experts. Cela a commencé bien avant la pandémie, alors j'espère que l'augmentation de 15 millions de dollars aidera des organisations comme la vôtre et d'autres à continuer de faire un excellent travail.

Madame Pohlmann, vous avez fait d'excellents commentaires. Je viens d'une très grande circonscription rurale, et ma collègue, Mme Shin, a posé des questions que j'allais poser au sujet ce que nous avons fait, et des succès des PME et des femmes entrepreneures qui ont pris le virage et font un excellent travail. Cela consiste en grande partie à modifier leur production en un temps record.

J'ai aimé votre commentaire, vos réflexions sur la façon dont nous pouvons encourager plus d'entreprises à se réorganiser, à se recentrer et à envisager la nouvelle normalité vers laquelle nous nous dirigeons. Nous sommes tous d'accord pour dire, je pense, qu'il y aura une nouvelle normalité.

J'ai aussi aimé votre commentaire sur l'impact des petites entreprises rurales exploitées par des femmes. Moi aussi, dans ma circonscription, j'ai beaucoup d'entreprises saisonnières, alors je voudrais savoir ce que vous pensez de l'impact sur les entreprises saisonnières rurales et de la façon dont nous pouvons aider les femmes grâce à tous nos programmes.

Le programme qui, à mon avis, a aidé la plupart des gens qui sont passés entre les mailles du filet, c'est le Fonds d'aide et de redressement régional. Cela a aidé beaucoup de gens de ma circonscription.

Je voudrais savoir ce que vous pensez des entreprises rurales et de la façon dont nous aidons les femmes d'affaires à se rééquiper et à se réorganiser dans cette nouvelle normalité.

**Mme Corinne Pohlmann:** D'abord et avant tout, en ce qui concerne les entreprises plus rurales, cette pandémie a frappé tout le monde très durement. Je pense que dans les circonscriptions rurales ou les régions rurales du pays, le problème a été un peu moins grave simplement parce que les gens connaissent mieux les petites entreprises présentes dans ces collectivités. Ils essaient de faire ce qu'ils peuvent pour les aider d'une façon plus importante que dans certains grands centres urbains, qui sont maintenant complètement décimés et des villes fantômes.

Cela dit, il ne fait aucun doute que la situation est tout aussi difficile dans les régions rurales. Les problèmes sont semblables, cependant, en ce sens que cela revient encore une fois au besoin d'une aide financière immédiate.

Par exemple, certaines des annonces récentes concernant les changements apportés au programme CanExport permettent aux gens d'obtenir du financement non seulement pour des possibilités d'exportation, mais aussi pour les aider à passer au numérique, à créer un site Web ou à participer à des sommets virtuels. Ce sont de bonnes choses que nous essayons de faire connaître à nos membres pour qu'ils aient des options, parce que je pense que ce qui empêche parfois certaines entreprises de se réorienter, c'est le coût que cela représente. Quand on a déjà l'impression d'être tellement endetté et que les liquidités de l'entreprise sont pratiquement nulles, se tourner vers quelque chose de nouveau exige parfois un investissement que l'on n'a pas. Par conséquent, il sera très important de veiller à ce qu'il y ait des programmes pour les aider à comprendre comment s'y prendre et aussi les aider à financer ces changements.

J'aimerais faire un dernier commentaire sur le Fonds d'aide et de redressement régional. Cela a bien fonctionné dans certaines circonstances, mais pas dans d'autres.

Par exemple, cette mesure visait à offrir des possibilités aux entreprises qui passaient entre les mailles du filet des programmes de soutien général, et certaines d'entre elles n'y ont pas recours, alors je pense qu'un certain rééquipement pourrait être utile.

Je sais que le fonds a aidé un bon nombre d'entreprises dans les régions rurales, ce qui est formidable, surtout les subventions de la société de développement. Cela a très bien fonctionné. Cependant, c'était censé fournir de l'aide, par exemple, aux entreprises individuelles ou de très petite taille, mais nous avons entendu dire que ce-

la n'avait peut-être pas été fait de façon aussi efficace que nous l'avions espéré.

C'était mon dernier commentaire.

• (1225)

**Mme Gudie Hutchings:** Je pense aussi que chaque région peut faire les choses différemment, parce que je sais que cela a été très utile ici, dans ma région. J'ai été enthousiasmée lorsque nous avons annoncé le Fonds pour la large bande universelle et le Volet de réponse rapide. Je pense que cela va vraiment cibler les endroits où nous allons voir Internet haute vitesse entrer dans les petites collectivités et que cela va aider les gens à se rééquiper et à se brancher.

Une chose que je ne cesse de répéter, c'est qu'étant donné que les entreprises sont touchées, il faut magasiner, acheter des produits locaux, soutenir les produits locaux, même si c'est en ligne.

Madame Labelle, j'ai une brève question à vous poser.

Quelles sont vos principales recommandations pour assurer le retour au travail des femmes? Quels sont les principaux problèmes que nous devons régler? Nous parlons toujours des garderies. Quelles autres mesures devons-nous prendre pour nous assurer que les femmes réintègrent rapidement le marché du travail?

[Français]

**Mme Sévrine Labelle:** En fait, la question qui m'intéresse est de savoir ce qu'il faut faire pour stimuler à nouveau l'entrepreneuriat féminin. Nous constatons sur le terrain que nous nous dirigeons vers un déficit sur le plan de la création de nouvelles entreprises. Nous savons que la pandémie va générer des fermetures d'entreprises. Nous ne sommes pas encore en mesure de quantifier le phénomène, mais c'est certain que cela se produira. Si nous jumelons ce problème à celui lié à la création de nouvelles entreprises, l'économie connaîtra vraiment des difficultés. En outre, ce sont les femmes qui pourraient être tentées de renoncer à se lancer en affaires compte tenu des difficultés entraînées par la crise et de leurs responsabilités à la maison. Nous verrons alors l'économie canadienne décroître et l'écart entre les hommes et les femmes se creuser encore davantage.

Il y a différentes choses que nous pourrions faire. Premièrement, il faut assurer de bien soutenir les femmes entrepreneures sur le plan financier quand elles envisagent de se lancer en affaires, et de stimuler à nouveau l'entrepreneuriat sur le terrain pour favoriser de nouvelles créations d'entreprises. Dans le cadre des plans de relance économique, nous devons assurer d'inclure des secteurs où les femmes entrepreneures y figurent en très grand nombre. Il ne faut donc pas penser à la relance économique simplement au chapitre des infrastructures, des grands chantiers et des créneaux d'excellence, mais il faut aussi réfléchir à ces secteurs qui sont essentiels pour l'économie et où les femmes sont massivement présentes.

Un autre élément que nous remarquons sur le terrain, c'est qu'il y a des occasions d'affaires dans le domaine de l'acquisition d'entreprises. Plusieurs entreprises sont en moins bonne santé présentement. Certains entrepreneurs ont vécu la crise un peu comme la goutte qui a fait déborder le vase et ils décident de vendre leur entreprise. Je pense que les femmes entrepreneures peuvent se révéler excellentes dans ce domaine. En fait, nous voyons présentement une augmentation en flèche du nombre de femmes entrepreneures qui achètent de nouvelles entreprises. Je pense que nous avons une très belle occasion de relancer l'économie avec le rachat d'entreprises par des femmes. Encore faut-il fournir à ces femmes de bons outils financiers et de l'accompagnement.

• (1230)

**La présidente:** Je vous remercie.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Larouche.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

**Mme Andréanne Larouche:** Je remercie les deux témoins. C'est toujours intéressant et stimulant d'entendre parler de femmes en affaires, de femmes entrepreneures. Nous constatons toutefois qu'il y a énormément de défis, lesquels touchaient d'ailleurs les femmes en entrepreneuriat même avant la crise.

Madame Labelle, j'aimerais que vous m'en disiez davantage au sujet d'une statistique. Au Québec, les PME font partie de notre modèle économique, elles sont importantes et elles représentent une grande partie de nos entreprises. Or, il y a 15,5 % des PME qui appartiennent à des femmes, alors que 66 % d'entre elles appartiennent à des hommes. Quels sont les obstacles et pourquoi y a-t-il si peu de femmes qui sont propriétaires de ces PME, un modèle absolument exceptionnel pour le développement économique?

**Mme Sévrine Labelle:** C'est une grande question, à laquelle il est difficile de répondre.

Il faut comprendre que, bien que le pourcentage soit faible, il est à la hausse. Les femmes sont quand même trois fois plus nombreuses qu'il y a 10 ans à vouloir se lancer en affaires, et le nombre d'entreprises qui appartiennent à des femmes a augmenté de 50 % en quatre ans. D'ailleurs, la nouvelle génération d'entrepreneurs est maintenant paritaire. Pourquoi si peu d'entreprises appartiennent-elles à cent pour cent à des femmes comparativement à celles appartenant à cent pour cent à des hommes? Différents éléments peuvent l'expliquer. Est-ce parce que le milieu des affaires manque de modèles? Qui dit se lancer en affaires, dit entrepreneuriat. Or, les premiers modèles d'entrepreneurs qui nous viennent en tête sont souvent des hommes de race blanche. Ce manque de modèles féminins a assurément un effet chez les jeunes femmes qui ne se retrouvent pas nécessairement dans les modèles masculins. De plus, elles ne retrouvent pas non plus leurs propres valeurs, leur propre façon de faire des affaires. C'est un élément crucial.

Pendant longtemps, les femmes se sont aussi butées à différents obstacles quand venait le temps pour elles de se lancer en affaires. Le premier obstacle, celui qui est cité partout dans le monde, et qui est toujours d'actualité au Canada, c'est l'accès au financement. Chez les femmes qui veulent démarrer une entreprise, 50 % d'entre elles disent avoir de la difficulté à obtenir du financement. Et pourtant, il y a tellement de capitaux en circulation sur les marchés, comment est-ce possible? Premièrement, les capitaux sont nombreux, mais ils sont destinés aux entreprises en croissance, à celles ciblant des secteurs d'activité reconnus comme étant des créneaux d'excellence et à celles ayant un fort potentiel de croissance. On l'a

dit plus tôt, les femmes se lancent en affaires dans des secteurs que les financiers estiment risqués. Par exemple, les institutions financières hésiteront à financer les activités liées au commerce de détail, où les femmes sont massivement présentes.

Deuxièmement, des préjugés sexospécifiques persistent depuis très longtemps. De nombreuses études et recherches ont démontré qu'un projet piloté par une femme a beaucoup moins de chances d'être financé qu'un même projet, contenant exactement les mêmes éléments, piloté par un homme.

Il faut absolument s'attaquer à ces barrières systémiques si l'on veut vraiment voir changer cette si faible statistique de 15,5 % d'entreprises appartenant à cent pour cent à des femmes au Canada. Imaginez de quoi aurait l'air notre économie si les femmes et les hommes se lançaient en affaires au même rythme et au même niveau. Au Québec seulement, on parle de dizaines de milliers d'entreprises de plus qui pourraient être créées si les femmes se lançaient en affaires autant que les hommes. C'est la plus grande réserve entrepreneuriale au Canada, et il est essentiel de s'en occuper.

**Mme Andréanne Larouche:** Les chiffres font effectivement rêver pour la suite des choses.

Toutefois, certains programmes mis en place pendant la pandémie étaient peut-être mal adaptés à la situation des femmes. J'aimerais avoir vos commentaires sur le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, ou CUEC, et sur les raisons qui ont fait en sorte que de telles mesures n'ont pu venir en aide à autant de femmes que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour améliorer ces programmes afin d'aider les femmes à traverser la crise?

**Mme Sévrine Labelle:** Je rappelle deux statistiques: 42 % des femmes entrepreneures recherchent activement du financement, et seulement 20 % de femmes ont l'intention d'utiliser les programmes gouvernementaux, dont le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

Je ne reviendrai pas sur les explications fournies par Mme Pohlmann, qui s'est appuyée sur un sondage vraiment bien ciblé. Il tenait en effet compte de la taille des entreprises, de leur niveau et de leur cycle de vie.

Les entreprises, que ce soient des entreprises en démarrage ou de petites entreprises, ont eu plus de difficultés à avoir accès à ces programmes. Pourtant, le gouvernement a fait un choix judicieux en cherchant à atteindre le plus de populations possible. C'est pourquoi il a travaillé avec les grandes institutions financières. C'est très bien, mais on sait qu'il y a beaucoup de femmes entrepreneures qui n'ont pas nécessairement un compte d'entreprise au sein des institutions financières. Certaines femmes ont connu des expériences peut-être moins intéressantes avec des institutions financières. D'autres se sont découragées devant l'ampleur de la paperasserie et de la lourdeur administrative associée à ces demandes.

Ce que je recommanderais, c'est que des organisations situées au Canada, comme Femmessor, ainsi que d'autres, comme les Women' Business Centres, puissent offrir du financement dans les mêmes conditions. Nous avons tous les outils pour ce faire. On aurait très bien pu consacrer une portion de cette enveloppe à des organisations comme les nôtres, qui touchent directement les femmes et qui ont non seulement la possibilité de leur accorder ce financement, mais aussi celle de leur offrir l'accompagnement dont elles ont besoin pour faire pivoter leur entreprise, ce que les institutions financières ne font pas.

• (1235)

[Traduction]

**La présidente:** Excellent.

Nous allons maintenant passer à Mme Mathysen, pour six minutes.

**Mme Lindsay Mathysen:** Merci, madame la présidente. Merci aux témoins.

Cela a été mentionné brièvement dans les témoignages, mais j'aimerais revenir en arrière. Nous avons certainement entendu dire combien des services de garderie et un système national de services de garde d'enfants aideraient toutes les femmes, qu'elles travaillent ou qu'elles soient des entrepreneures. En ce qui concerne celles qui gèrent une entreprise, je sais que vous avez également parlé du stress considérable qu'elles ont subi. Nous avons entendu parler du stress lié à l'exploitation d'une entreprise, absolument, mais aussi du fait que ce stress s'ajoute à celui de prendre soin de sa famille, tant des enfants que des parents âgés, et que cela concerne particulièrement les femmes.

J'aimerais vous entendre toutes les deux de la façon dont la prestation d'un programme national universel de garde d'enfants à prix abordable pourrait aider les femmes qui dirigent ces entreprises afin qu'elles bénéficient de la stabilité de ce programme.

[Français]

**Mme Sévrine Labelle:** À qui s'adresse votre question?

**Mme Lindsay Mathysen:** Ma question s'adresse à vous deux.

**Mme Sévrine Labelle:** Je vais vous répondre très brièvement.

Au Québec, il y a un système de garde universel, et je dois dire que la fermeture des services de garde — par suite de la pandémie — a été catastrophique pour les femmes entrepreneures. Si ce type de programme n'existe pas déjà dans le reste du Canada, je suis convaincue qu'il s'agit d'une mesure absolument essentielle.

Par ailleurs, ce ne devrait pas être la seule et unique mesure prise pour appuyer les femmes entrepreneures. Au Québec, ce système universel n'élimine pas tous les autres besoins des femmes entrepreneures qui veulent réussir en affaires.

[Traduction]

**Mme Corinne Pohlmann:** Je répondrai rapidement en disant que les services de garderie posent toujours un problème pour les femmes entrepreneures. C'est quelque chose que nous avons aussi constaté dans une plus grande mesure pendant la pandémie, étant donné que les enfants n'étaient pas à l'école au début. Cela a vraiment fait ressortir une partie du problème.

Quant à savoir si des services universels de garde d'enfants — je sais que vous avez dit « abordables », et c'est une dimension importante — devraient faire partie d'un mandat pour l'avenir, c'est quelque chose que nous devrions vérifier auprès de nos membres du sexe féminin pour voir ce qu'elles en pensent. Je crois qu'il serait certainement utile d'avoir des programmes abordables pour qu'elles puissent y placer leurs enfants.

Je mentionnerai toutefois que beaucoup de femmes se lancent en entreprise parce qu'elles veulent pouvoir rester à la maison avec leurs enfants. Parfois, elles peuvent le faire en exploitant leur propre entreprise. Je pense qu'il y a deux aspects à considérer.

En même temps, c'est certainement quelque chose que nous devons examiner. C'est ce qui est ressorti au début de la pandémie; les

enfants n'allant pas à l'école, beaucoup de gens et de femmes ont dû composer avec cette situation et jongler non seulement avec leur emploi ou leur entreprise, mais aussi avec les services de garde.

**Mme Lindsay Mathysen:** Oui, je sais. J'ai parlé à un bon nombre de femmes lors des appels Zoom. On pouvait entendre les enfants en arrière-plan. Cela a certainement eu une incidence sur leur capacité de gérer et de s'adapter.

De plus, pour ce qui est des mesures de soutien que le gouvernement peut offrir, nous savons qu'un programme national d'assurance-médicaments pourrait permettre aux employeurs d'économiser 600 \$ par employé parce que le gouvernement pourrait offrir, à un coût plus abordable, la couverture qui est normalement offerte si les employés sont chanceux et si les employeurs peuvent également se permettre d'offrir ces avantages.

Pour ce qui est d'un programme national d'assurance-médicaments et d'un programme national de soins dentaires, ces économies pourraient certainement avoir une grande importance pour vos membres. Pourriez-vous nous en parler également?

• (1240)

**Mme Corinne Pohlmann:** Oui. L'assurance-médicaments est intéressante. Beaucoup de propriétaires de petites entreprises n'ont pas d'assurance pour eux-mêmes parce qu'ils n'en ont pas les moyens ou pour une autre raison. Ils adoreraient l'offrir à leurs employés, mais lorsqu'une entreprise est très petite, il peut lui être très difficile de trouver une assurance pour les soins de santé et les médicaments.

Nos membres sont en fait assez partagés à ce sujet. Je pense qu'en fait, ils sont plus nombreux à se rallier à cette idée. La raison pour laquelle il y a confusion, c'est qu'il faut savoir comment ce sera financé. C'est la grande inconnue. De nombreux propriétaires de petites entreprises sont pour le concept et le principe parce qu'ils aimeraient eux-mêmes avoir un meilleur accès aux médicaments, par exemple. Ce qui les retient, c'est qu'ils veulent savoir comment ce sera financé. Il y a eu des propositions dans le passé pour des choses comme une taxe sur la masse salariale, ou il pourrait y avoir... d'autres façons de le payer. C'est la pièce manquante du casse-tête dont nous devons disposer pour savoir exactement ce que les propriétaires de PME pensent d'un programme d'assurance-médicaments.

**Mme Lindsay Mathysen:** Madame Labelle, qu'en pensez-vous?

[Français]

**Mme Sévrine Labelle:** Malheureusement, je n'ai pas d'information à vous communiquer concernant ce point en particulier. Toutefois, il faut réfléchir à la façon dont nous pourrions appuyer adéquatement les travailleuses autonomes. Ce sont des entrepreneures, mais elles tombent souvent dans l'oubli relativement à toute une panoplie de services gouvernementaux, dont l'assurance-chômage.

Pendant la pandémie, elles ont eu accès à la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU. Toutefois, de façon générale, c'est toujours un peu plus compliqué pour les travailleuses autonomes. Il en va de même pour tout ce qui concerne les régimes d'assurance, comme l'assurance-médicaments.

Il faut réfléchir de manière plus approfondie aux façons dont nous pouvons bien soutenir les femmes entrepreneures qui sont des travailleuses autonomes. En effet, elles sont souvent de futures entrepreneures de plus grandes entreprises. Elles débutent comme travailleuses autonomes et, éventuellement, leur entreprise prend de l'ampleur.

Je vais terminer en vous citant une statistique: près de 50 % des entreprises appartenant à des femmes sont des entreprises à propriétaire unique. C'est donc à une très large proportion des entreprises appartenant à des femmes qu'il faut offrir différents services.

[Traduction]

**La présidente:** Excellent.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions. Madame Wong, vous avez cinq minutes.

**L'hon. Alice Wong:** Merci beaucoup, madame la présidente.

La matinée a été très instructive. Je suis en Colombie-Britannique, où c'est encore le matin.

Mes questions viennent de certaines femmes d'affaires à qui j'ai parlé, ainsi que de mon expérience d'ancienne entrepreneure et de formatrice d'entrepreneurs. J'ai été la vice-présidente fondatrice de la Women's Enterprise Society, de la Colombie-Britannique, qui s'occupait de financement et de formation — exactement ce que la FCEI préconise. Les propriétaires de petites entreprises, surtout les femmes, ont besoin d'argent et de formation.

Ma question porte sur certains des programmes qui existent. J'ai une amie qui gère une boutique dans le centre commercial de Richmond. Évidemment, à cause de la COVID, elle a dû fermer son entreprise pendant un certain temps, en suivant les règles. Lorsqu'elle a rouvert ses portes, elle a eu de la difficulté à payer son loyer.

À ce moment-là, elle n'avait pas le droit de demander la subvention. Évidemment, le propriétaire ne veut toujours pas en faire la demande à cause de la réduction du loyer de 25 %. C'est par l'entremise de notre parti que nous nous sommes battus pour ces commerçants. Finalement, la subvention pour le loyer peut maintenant être demandée par les propriétaires de petites entreprises, y compris les femmes.

De ce point de vue, que faudrait-il faire de plus pour aider ces femmes qui exploitent petite entreprise?

• (1245)

**Mme Corinne Pohlmann:** Je vais commencer.

Je pense que le plus important, en ce qui concerne la subvention au loyer, c'est de la verser. Elle n'est toujours pas disponible. Nous croyons savoir que le projet de loi est encore à l'étude au Sénat cette semaine. Il est à espérer que, lorsqu'il sera adopté, cette semaine, le programme sera lancé rapidement.

Le 1<sup>er</sup> décembre s'en vient. Comme vous l'avez mentionné, il y a beaucoup de petites entreprises, comme celle de la femme dont vous parlez, dont le propriétaire foncier n'a pas demandé la subvention, même s'il y était admissible. Nous croyons important que le gouvernement tienne compte de ces entreprises. Pour toutes celles qui n'ont pas été en mesure de payer leur loyer au cours des six à huit derniers mois et qui n'ont pas pu obtenir l'aide de leur propriétaire, nous croyons qu'il devrait y avoir une mesure rétroactive pour leur permettre de s'en sortir.

L'endettement est l'un des principaux problèmes qui préoccupent les femmes entrepreneures. Cette dette s'accumule, qu'elle ait été reportée ou mise de côté ou qu'elles aient dû trouver d'autres moyens de la rembourser. Nous croyons qu'il devrait y avoir au moins une mesure rétroactive pour tous les propriétaires d'entreprise qui n'avaient pas accès à l'ancien programme de subvention pour le loyer, mais qui étaient admissibles en vertu des règles qui existaient à l'époque. C'est certainement une chose qui peut être faite.

Je pense aussi qu'une simplification du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes s'impose pour les très petites entreprises, parce qu'à l'heure actuelle, c'est très complexe. C'est une autre question importante qu'il faut examiner de très près.

**L'hon. Alice Wong:** Oui, j'ai entendu parler des mêmes difficultés lorsque j'ai demandé à ma coiffeuse pourquoi elle ne recevait pas d'aide. Elle m'a répondu que c'était trop compliqué. Au lieu de passer des heures à remplir le formulaire, elle jugeait préférable de travailler plus. C'est exactement ce qui arrive aux femmes propriétaires d'entreprises.

Un autre défi concerne les entreprises à domicile, dont nous n'avons pas parlé. À cause de la COVID, un bon nombre de propriétaires de petites entreprises — surtout les femmes — travaillent maintenant à la maison. Quel genre de soutien devrait-on offrir à ces entreprises à domicile, surtout aux femmes entrepreneures?

**Mme Corinne Pohlmann:** Une question que nous n'avons pas encore réglée avec le gouvernement est de savoir si la subvention pour le loyer s'appliquera, du moins en partie, aux entreprises à domicile. De la même façon que vous pouvez déduire les dépenses d'une entreprise à domicile de vos impôts sur le revenu, y a-t-il un moyen d'obtenir de l'aide sous la forme d'une partie de la subvention?

Comme ce sont des entreprises à domicile, il peut s'agir d'entreprises individuelles. L'accès à de nombreux autres programmes de subventions leur est limité. C'est là que nous pensions que les fonds régionaux d'aide et de rétablissement pourraient être utiles, mais bon nombre d'entre eux n'offrent pas d'aide aux entreprises individuelles alors qu'ils auraient peut-être dû le faire.

Il y a encore des lacunes dans ces systèmes. Je crois que les entreprises à domicile sont l'une des lacunes auxquelles nous devons réfléchir.

**L'hon. Alice Wong:** Pour les femmes entrepreneures, il y a toujours eu la dichotomie travail-famille. Quel genre de soutien le gouvernement devrait-il accorder à ces femmes qui se chargent des deux?

C'est une grande question.

**Mme Corinne Pohlmann:** C'est une grande question. Il est difficile de répondre à toutes ces questions.

Les plus grandes préoccupations des femmes entrepreneures sont l'endettement, les liquidités de l'entreprise, le stress et la crainte que leurs clients ne reviennent pas. Il faut trouver des façons de commencer à régler ces problèmes et reconnaître que les programmes existants doivent être élargis pour inclure un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise.

Je pense que le gouvernement a beaucoup appris dans le cadre de ce processus au sujet des différents types d'entreprises qui existent et des différentes formes qu'elles revêtent. Si nous voulons encourager l'entrepreneuriat chez les femmes et chez les jeunes, nous devons nous assurer de reconnaître la légitimité de ces entreprises et de les inclure dans bon nombre des programmes qui existent déjà.

**La présidente:** Très bien, votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Zahid, pour cinq minutes.

**Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.):** Merci, madame la présidente. Merci à tous les témoins pour cette séance très instructive.

Ma question s'adresse aux deux témoins, Mme Labelle et Mme Pohlmann.

Nous savons tous que, pour que le Canada et son économie se développent de façon durable, il faut que plus de femmes et de communautés sous-représentées participent à l'entrepreneuriat et développent leur plein potentiel.

Je représente une circonscription où vivent des gens originaires de toutes les régions du monde. Je parle à des femmes entrepreneures qui viennent de communautés sous-représentées, des femmes en situation minoritaire ou immigrées de fraîche date. Nous savons tous que cette pandémie a placé davantage de responsabilités et de stress sur les épaules des femmes. Si les enfants ne vont pas à l'école, elles doivent prendre soin d'eux, même s'ils suivent des cours en ligne. Dans le cas des jeunes enfants, ils doivent être supervisés. De nombreuses familles de nouveaux immigrants se composent de trois générations. Je vois dans ma circonscription des femmes des communautés sud-asiatiques dont les parents sont aussi à la maison. Comme les choses ont été très difficiles pour nos aînés, les femmes ont aussi la responsabilité de s'occuper de leurs parents.

Avez-vous des recommandations quant à la façon dont nous pouvons aider ce groupe de femmes entrepreneures? Y a-t-il des données sur les effets négatifs de la pandémie? J'aimerais vous entendre toutes les deux, si vous avez des recommandations à formuler dans le cadre de nos efforts pour rebâtir un Canada plus résilient où tout le monde sera inclus. Que pouvons-nous faire pour représenter et aider ces femmes sous-représentées?

Je vais commencer par Mme Pohlmann, si vous avez des suggestions, puis je passerai à Mme Labelle.

• (1250)

**Mme Corinne Pohlmann:** Je ne veux pas me répéter, mais la portée de cette pandémie est énorme, et je pense donc qu'à bien des égards, pour nous assurer que tout le monde participe aux programmes qui existent actuellement, nous devons examiner les programmes afin de nous assurer qu'ils sont suffisamment vastes et inclusifs pour inclure les gens qui pourraient en être exclus à l'heure actuelle.

Par exemple, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes — ce prêt de 40 000 \$ sans intérêt — a déjà été accordé à 800 000 entreprises, mais j'ai l'impression qu'il y en a encore trop qui passent entre les mailles du filet, et bon nombre d'entre elles font partie des personnes que vous venez de décrire. Y a-t-il des façons de s'assurer que ces programmes sont mieux adaptés à la situation?

Plutôt que de repartir à zéro et de construire quelque chose de nouveau et de différent, pour l'instant, il s'agit de traverser cette pé-

riode de pandémie et d'aider les gens à se remettre sur pied, puis de les aider à s'adapter à la nouvelle économie ou à l'avenir qui nous attend.

À mon avis, c'est la meilleure façon de procéder à court terme, et nous pourrions ensuite discuter de la façon dont nous pouvons aider les gens à comprendre la nouvelle réalité dans les mois à venir, une fois la pandémie terminée.

Réparons ce que nous avons, parce que ces programmes existent. Je pense qu'ils peuvent être élargis pour inclure les personnes dont vous avez parlé dans votre question.

**Mme Salma Zahid:** Madame Labelle, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Français]

**Mme Sévrine Labelle:** Je vous remercie d'avoir posé la question, parce qu'il ressort de l'enquête menée par Femmesor que les femmes issues de la diversité et les femmes natives du Québec ont vécu de façon assez similaire les défis liés à la pandémie.

Par ailleurs, nous savons que, de façon générale, les femmes issues des diverses communautés culturelles doivent faire face à plus d'obstacles que les femmes natives du Canada et que les femmes de race blanche en général. Elles doivent donc surmonter un plus grand nombre de difficultés sur le plan du financement. Il leur est aussi plus difficile d'obtenir du mentorat, du soutien adéquat et de l'accompagnement en fonction de leurs propres besoins.

Plus tôt, j'allais dire — et vous me donnez l'occasion de le faire maintenant — que les programmes de financement sont absolument essentiels, comme ma collègue l'a déjà mentionné. J'ajouterais que l'accompagnement auprès de ces femmes entrepreneures et de ces femmes entrepreneures issues des différentes communautés est également essentiel. Il ne faut pas juste leur donner un chèque et les soutenir financièrement. Il faut aussi les aider à faire le virage adéquat, à prendre le virage numérique ou à revoir la façon dont elles livrent leurs produits et services pour l'adapter en contexte de pandémie. Il faut même les aider à se réinventer et à proposer quelque chose à la société qui a encore plus de valeur et qui survivra au passage du temps. Alors, je pense que l'une des meilleures façons...

**La présidente:** Je suis désolée. Votre temps de parole est écoulé.

Nous continuons avec Mme Larouche pour quelques minutes.

**Mme Andréanne Larouche:** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Madame Labelle, je vous donnerai peut-être l'occasion de poursuivre certaines explications.

D'abord, je crois profondément, tout comme vous, que la relance économique postpandémie devra être féministe, juste et verte. J'ai été étonnée d'entendre ces chiffres, mais, en même temps, je ne suis pas surprise parce que nous connaissons au Québec le mouvement Mères au front.

En quoi ce type d'entreprises peut-il représenter une belle occasion pour les femmes qui voudraient se lancer dans l'entrepreneuriat une fois que la pandémie de la COVID-19 sera derrière nous, dans le contexte d'une économie plus durable et plus verte?

• (1255)

**Mme Sévrine Labelle:** Je vais vous parler de notre expérience sur le terrain. Chez Femmessor, nous accompagnons chaque année des centaines, voire des milliers de femmes entrepreneures. Un élément frappant et assez commun chez beaucoup de femmes entrepreneures, c'est ce désir de voir que, grâce à leur entreprise, elles peuvent contribuer à un monde meilleur. La majorité des femmes vont fonder leur entreprise en ayant pour objectif de créer de l'emploi et de la richesse, mais avec un sens encore plus grand de contribuer au bien commun et de vouloir apporter des solutions à la société.

Nous savons tous que nous nous heurtons à un grand mur en raison des changements climatiques et de la pandémie que nous sommes en train de vivre. Ce n'est que le début d'une série d'éléments qui risquent de venir bousculer notre économie. Il faut dès maintenant changer notre façon de faire.

D'ailleurs, les femmes entrepreneures qui ont répondu à notre sondage nous ont dit que, parmi les cinq grandes priorités de la relance, il devrait y avoir la revue du modèle économique global pour le rendre plus vert ainsi que plus soucieux des humains et de l'environnement. C'est donc dire à quel point cet élément rejoint les valeurs des femmes. Il pourrait permettre de stimuler davantage la création d'entreprises et permettre aussi à certaines femmes de prendre leur place.

Si nous valorisons cette économie, ce sera plus facile de valoriser les femmes entrepreneures qui créent des entreprises dans ces secteurs. Ce n'est pas le cas présentement parce qu'on valorise beaucoup les technologies, les secteurs de manufacturiers innovants, les grands exportateurs, les ressources naturelles. Pourtant, les femmes ont beaucoup à apporter dans l'économie actuelle.

**Mme Andréanne Larouche:** Madame Labelle, vous parliez d'accompagnement.

Nous avons les mêmes défis, car nous manquons aussi de modèles féminins en politique. Quant à la suite des choses, j'imagine que votre expérience sur le terrain pourrait permettre justement d'avoir des programmes mieux adaptés pour favoriser davantage de femmes en entrepreneuriat.

Si je comprends bien, c'est ce que vous recommandez principalement. Est-ce exact?

**Mme Sévrine Labelle:** Sans aucun doute. L'accompagnement fait toute la différence.

Je vous répète que 80 % des entreprises que nous finançons sont toujours en activité après cinq ans. C'est parce que nous les accompagnons et que nous ne les lâchons pas. Pendant cinq ans, nous regardons quelles sont leurs forces et leurs faiblesses et quels sont leurs objectifs d'affaires. Nous déterminons ensuite qui placer autour d'elles pour qu'elles réussissent à concrétiser leur modèle.

Ce modèle est tout aussi bon pour les communautés de la diversité culturelle, qui vivent les mêmes défis et qui ont aussi besoin de cet accompagnement. D'ailleurs, grâce à un programme de financement du gouvernement fédéral, nous pouvons maintenant accompagner des centaines de femmes entrepreneures qui sont issues de la diversité.

[Traduction]

**La présidente:** D'accord.

La dernière question revient à Mme Mathysen.

**Mme Lindsay Mathysen:** Merci.

Pour revenir aux questions que j'avais déjà posées, madame Pohlmann, je pense que vous avez présenté d'excellentes recommandations au Comité au sujet du CUEC, de la subvention salariale et de la subvention pour le loyer. J'en suis très heureuse et, bien sûr, j'espère qu'il en sera question dans notre rapport.

Je comprends ce que vous dites. Des électeurs de ma circonscription de London—Fanshawe m'ont dit qu'un grand nombre d'entre eux ont été laissés pour compte. Pour tous ces programmes, même s'ils sont bons et que nous sommes encore en train de mettre beaucoup de choses au point, cette deuxième vague — et j'espère qu'il n'y en aura pas une troisième — nous permettra de déterminer où nous devons aller pour nous assurer de toucher le plus de gens.

Il est certain que les néo-démocrates ont insisté dès le départ pour que la PCU soit universelle, et c'était pour s'assurer de couvrir plus de gens. À l'avenir, comment pouvons-nous nous assurer que ces programmes sont effectivement universels et couvrent le maximum de gens? Y a-t-il d'autres programmes qui pourraient répondre à ce besoin à plus grande échelle pour que personne ne soit laissé pour compte?

**Mme Corinne Pohlmann:** Une chose dont j'ai été consciente depuis le début de la pandémie, c'est que c'était une situation sans précédent pour tout le monde et pour les gouvernements aussi. Je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir mis en place de nombreux programmes différents, d'être ouvert à la rétroaction et d'avoir apporté des changements à ces programmes au fur et à mesure qu'il en apprenait sur les répercussions, mais je ne pense pas que ces répercussions se soient arrêtées. Je crois que nous devons continuer d'améliorer les programmes.

Nous savons qu'il y a eu beaucoup de changements et d'ajustements. Nous savons aussi que certaines de ces questions sont très complexes, mais il y a une réalité dont il faut tenir compte au sujet des nouvelles entreprises en particulier. Beaucoup de gens ont démarré leur entreprise pendant la pandémie. Ils en avaient fait le projet environ six mois avant qu'elle ne débute, et il fallait qu'ils se lancent parce que c'était la voie qu'ils avaient choisie. Ils n'ont rien. Ils n'ont rien à leur disposition. Ce sont ces gens-là que nous voulons encourager pour qu'ils puissent survivre à la pandémie et faire entrer leur entreprise dans un nouveau monde.

Je pense qu'il s'agit vraiment de continuer à écouter les commentaires. Je remercie le gouvernement de l'avoir fait. Je crois que tout le monde commence à être fatigué, et j'ai vu cet élan ralentir également. C'est sans doute dû, en partie, à ce qui se passe, mais nous ne pouvons pas faiblir, surtout si nous entrons dans une deuxième vague et, comme vous l'avez dit — espérons que non — une troisième.

Il y a beaucoup de frustration dans les petites entreprises qui voient de grands magasins comme Costco et Walmart rester ouverts parce qu'ils vendent de la nourriture, mais qui vendent aussi tous leurs autres produits, tandis que les petits commerces doivent fermer leurs portes. Je pense qu'il y a beaucoup d'injustice et que cela suscite beaucoup de mécontentement.

Nous voulons tous protéger la santé et assurer la sécurité de tout le monde, mais je pense qu'il y a une injustice sous-jacente, et les gouvernements doivent y remédier. La meilleure façon d'y parvenir est de déterminer comment continuer à élargir les programmes pour veiller à ce que tous ceux qui sont touchés par cette situation reçoivent de l'aide sous une forme ou une autre.

• (1300)

**La présidente:** D'accord. Malheureusement, c'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui.

Je tiens à remercier nos témoins. Vous avez été formidables. Nous pourrions passer toute la journée à vous parler. Vous nous avez été d'une grande aide, et je vous en remercie.

Je remercie tous les membres du Comité de leurs excellentes questions.

Sur ce, la séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>